

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



## MONSIEUR L. LESAGE

SURINTENDANT DE L'AQUEDUC DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Une individualité, un spécialiste distingué, un ingénieur hydraulicien de mérite, et dont la modestie bien connue égale le talent.

A notre époque enfiévrée, au milieu de cette tourbe que les questions d'argent ont presque seules le don d'émouvoir et de captiver, les caractères désintéressés, les esprits sérieux voués au culte d'un art ou d'une science, attirent rarement l'attention du public. Pour émouvoir les masses, il faut user d'autres moyens.

Les individualités dont nous parlons, fortes de leur savoir et de l'approbation de leurs pairs, se livrent à leurs travaux professionnels autant par goût que par devoir, dédaigneuses des succès bruyants et d'une vaine popularité.

Voilà comment il se fait qu'un homme d'un vrai mérite, entraîné par le flot de cette foule sans cesse en quête d'écus, de places, d'honneurs, soit moins apprécié qu'un habileur, moins connu qu'un marchand de poudre dentifrice.

Tel n'est point cependant le cas de M. L. Lesage; car si un petit nombre peuvent apprécier son savoir, la plupart des Montréalais connaissent sa physionomie, et toute la ville doit l'eau qu'elle consomme à sa vigilance et à ses soins.

En sa qualité de surintendant de l'aqueduc, il est le fournisseur des sociétés de tempérance, la providence des pompiers, des établissements de bains et des ménages.

Mais outre les côtés utilitaires et pratiques de cette charge, l'importante administration de l'aqueduc, dont l'entretien et les travaux prennent une large part des revenus de notre ville, fait reposer sur la tête de son chef des responsabilités sérieuses, et exige chez lui des connaissances spéciales fort rares.

Apprendre au public de quelle manière M. L. Lesage est arrivé à ce poste; comment, depuis 22 ans, il en remplit les devoirs, et quels ont été les travaux qui, sous sa direction, ont procuré à Montréal son magnifique approvisionnement d'eau, tel est le but de cette biographie.

Notre héros, l'aîné d'une famille de dix-huit enfants, est le fils de M. Louis Lesage, cultivateur, et de Melle Rose Braume, dite Bordelais; il vint au monde pendant les jours caniculaires de l'année 1827, à l'Assomption, alors paroisse de l'Epiphanie.

Le cours sinueux et le murmure des eaux fraîches et vives des deux rivières

qui arrosent cette charmante petite ville, exercèrent sans doute chez l'enfant un irrésistible attrait; car il lui arriva souvent de faire l'école buissonnière sur leurs bords, et de placer dans le courant des petits moulines dont les roues, faisant mouvoir une paire d'ailes en papier, causaient la joie et l'étonnement de ses compagnons.

Les aptitudes du futur ingénieur hydraulicien se révélaient déjà dans les jeux du bambin.

Vers sa douzième année, il entra au collège de l'Assomption, que dirigeait alors M. Normandin, aujourd'hui curé de Lachenaie.

Il resta là dix ans, de 1839 à 1849, et fit durant cette période un cours complet d'études classiques.

Si les traductions de Virgile, d'Horace ou de Platon ne décelaient point chez notre élève l'ingénieuse finesse d'un lettré, en retour il n'avait pas de rival dans la classe de mathématiques.

Le supérieur actuel du collège de l'Assomption, M. Dorval; feu MM. Papin et Francis Cassidy; l'Hon. S. Morin, le Rév. Père Lacombe, le courageux missionnaire du Nord-Ouest; puis, plus tard, MM. Jetté, M. P.; Siméon Lesage, député-ministre des Travaux Publics de la province de Québec; H. Fabre, de l'Événement, ont tous été ses condisciples.

Résultat plus fréquent qu'on ne pense, le goût des sciences exactes conduisit notre mathématicien à l'amour de la controverse et de la théologie. Leibnitz, Spinoza sont des exemples illustres des effets produits par des sciences qui semblent s'exclure.

Aussi à peine sorti de l'étude des syllogismes, notre jeune homme commençait-il celle des grandes questions du dogme chrétien, avec le dessein d'entrer un jour dans les ordres.

C'est à cette résolution que beaucoup de contemporains durent de voir aux collèges de l'Assomption et de Chambly, un de leurs condisciples se vouer, durant trois années, aux fonctions difficiles du professeur dans ces deux établissements.

A la fin de cette espèce de noviciat, M. L. Lesage fut appelé à Montréal afin d'y achever son cours de théologie et d'y recevoir les ordres majeurs.

Le choix d'une état est toujours chose sérieuse, surtout lorsqu'il s'agit du sacerdoce.

On connaît les épreuves, telles que retraits, jeûnes, exercices de piété, qui précèdent d'ordinaire le choix définitif, et par lesquelles on interroge la vocation des jeunes lévites.

Après avoir scruté les plus intimes profondeurs de sa conscience, M. Lesage ne se crut point appelé à l'exercice du saint ministère; et l'année 1851 le rendit au monde, mais sûr de lui et préparé à la lutte.

En ces épreuves suprêmes, les faibles succombent parfois, mais les caractères énergiques y puisent de la force et s'y retrempe.

Seul, livré à lui-même, dépourvu des ressources que tant d'autres trouvent dans une occupation lucrative ou dans l'aide de leur famille, M. Lesage dut pourvoir tout d'abord à sa subsistance. Pour cela, l'ancien professeur faisait une classe du soir à quelques élèves; et, pendant le jour, travaillait gratuitement au bureau de MM. J. Ostell et Perrault, où se trouvait aussi M. Macquisten, aujourd'hui son collègue et chef d'un de nos principaux services municipaux.

A cette même époque, les habitués d'une institution nouvellement fondée par l'Hon. juge Lafontaine, la Société Historique de Montréal, ont souvent aperçu travaillant, consultant des dessins, prenant des notes, un jeune homme imberbe. C'était M. Lesage qui venait lire là des ouvrages spéciaux traitant de son art.

Un jour enfin que les MM. Laberge et Labelle, entrepreneurs, cherchaient, pour la direction de certains travaux, un jeune homme intelligent et du métier, on leur recommanda M. Lesage.

De ce moment s'ouvrit une ère nouvelle pour le studieux architecte: on rétribua ses services, et des appointements de cent louis, somme énorme pour le temps, vinrent lui prouver que l'étude et le travail sont des capitaux réels.

M. Lesage a de la sorte contribué à l'érection du Palais de Justice, de l'église St. Pierre, de Ste. Pélagie, etc., sous notre populaire architecte canadien, M. Victor Bourgeau.

Une entreprise succédait à une autre. De magnifiques édifices s'achevaient à peine à Montréal, que M. Toussaint Trudeau, actuellement assistant-commissaire du ministère des Travaux Publics à Ottawa, et alors ingénieur du chemin de fer de la Rivière-du-Loup, engageait notre architecte-ingénieur et lui confiait des travaux d'exploration nécessités par l'établissement de cette ligne.

De la Rivière-du-Loup, M. Lesage revenait à Montréal, où son expérience et son habileté le firent employer aux travaux hydrographiques que demanda la création du port de Montréal.

En 1853, le modeste magister des classes

du soir de cinq ans auparavant, maître des procédés de son art, connu, prisé des ingénieurs, ses aînés, rentrait comme assistant-ingénieur dans le bureau de M. Keefer, qui dirigeait à l'époque la construction du premier aqueduc établi aux frais de la ville de Montréal.

Qui dit aqueduc dit eau, courant, rivière, fleuve. Dans ce service, M. Lesage rentrait dans son élément; et l'Archimède de l'Assomption allait pouvoir cette fois, non plus placer des joujoux sur un ruisseau, mais de puissantes machines dont les effets savamment combinés ont, en fait de distribution municipale des eaux, révolutionné toutes les vieilles méthodes.

Ce ne fut pourtant qu'en 1856, et sur la recommandation de son patron, que M. Atwater, président du comité de l'aqueduc, attacha officiellement M. Lesage à ce service.

A partir de ce moment, la réputation de M. Lesage marche de pair avec l'importance de l'aqueduc: elle croît d'année en année.

L'ajustement, pour le service du nouvel aqueduc, de tout le réseau des conduits de l'ancien, signala son début.

Cette délicate opération, faite avec autant d'habileté que d'économie, réussit complètement.

Le système hydraulique entier de notre approvisionnement, système que nous envient les principales villes des Etats-Unis, et dont l'histoire technique dépasserait les limites de cette notice; ces bornes-fontaines dont les bouches de fer atteignent de leur jet puissant 75 pieds de hauteur, tout cela est l'œuvre de M. Lesage.

Le *coursier de fuite* qui déverse dans le Saint-Laurent l'eau ayant servi aux machines hydrauliques, l'addition d'une nouvelle roue turbine aux engins déjà existants, sont des améliorations essentielles dues à l'initiative de notre Surintendant.

En lisant ces détails, quelques-uns se plaindront peut-être de leur sécheresse; mais qu'au moment de se faire la barbe, de prendre leur bain, l'eau vienne à manquer, et ces mêmes personnes seront fort aises de savoir qu'avec M. Lesage le mal est aussitôt réparé que fait. Ces cas sont, d'ailleurs, aussi rares à Montréal que les tremblements de terre.

Pendant la saison des froids, un des gros tuyaux de distribution vient-il à se rompre durant la nuit, M. Lesage s'arrache aux douceurs du sommeil, et, tandis que son télégraphe lui indique l'endroit de la rupture, il s'habille à la hâte, puis part en voiture, au galop d'un vigoureux cheval.

Une heure après, grâce aux précautions

prises, tout danger à disparu, et notre Surintendant, trempé jusqu'aux os, grelottant, regagne son domicile à la même allure.

Comme on le voit, tout n'est pas rose dans le métier.

Le véritable titre de M. Lesage à la reconnaissance de la ville, c'est la construction du nouveau canal d'approvisionnement de l'aqueduc.

Ideé première, plan général, devis particuliers, explications économiques et techniques, ce projet est sorti tout entier du cerveau de M. Lesage, comme Minerve tout armée de celui de Jupiter.

Cette vaste entreprise, comprenant le creusement de ce canal ainsi que la construction de nouveaux réservoirs, travaux qui permettront à la ville de Montréal de porter le chiffre de sa consommation quotidienne d'eau de huit millions de gallons, chiffre actuel, à cent millions, et de conserver toujours en réserve un approvisionnement de trente-six millions, a donné lieu au sein du comité, puis au Conseil de ville, à des débats aussi longs que passionnés; ils se sont prolongés durant cinq ou six ans.

Le Conseil requit pour l'exécution de ce projet les lumières des plus éminents ingénieurs.

Un volumineux rapport parut dans le temps, contenant les appréciations de MM. Keefer, Water Shanly, du Canada; Francis, de Lowell (Massachusetts); Mac Alpine, de New-York.

Il y avait bien quelques critiques concernant diverses parties du plan, mais la plupart approuvèrent l'idée fondamentale, et l'ingénieur-consultant de l'état de New-York, M. MacAlpine, loua le projet sans réserve et dans tous ses détails.

Aussi modeste qu'il l'est, M. Lesage ose à peine parler de cette victoire, car son entreprise se trouve aujourd'hui en voie d'achèvement.

Des témoignages aussi flatteurs que ceux reçus à cette occasion de la part de confrères distingués, sont un véritable brevet de capacité, dont la ville de Montréal autant que M. Lesage a le droit de s'enorgueillir.

Ce fut aussi durant le cours des débats soulevés par ce projet que M. Lesage s'en fut explorer dans les Laurentides, (comtés de l'Assomption et de Terrebonne) les régions où naissent les sources qui alimentent la rivière du Nord et le lac Ouareau.

Pendant dix jours, M. Lesage et sa troupe vécurent en vrais Indiens, campant sous le ciel, fouillant les bois le jour, et, la nuit, couchant sous la tente.

Il rapportait de ce voyage une précieuse découverte: l'assurance pour Montréal d'avoir un jour à ses portes un immense réservoir naturel d'une eau pure et salubre que, vu les hauteurs où elle coule, la seule force de gravitation amènera à la ville.

Peu de temps après, l'importance de ce premier rapport présenté au Conseil déterminait celui-ci à envoyer sur les lieux une seconde expédition composée des MM. Legge, Stevens, Garth, Westerman et M. Lesage.

Le nom de M. Lesage s'attachera ainsi dans l'avenir, à une des plus gigantesques entreprises que réclament à notre époque les besoins multiples et variés des grandes villes.

L'élargissement du réservoir MacTavish, la construction de celui du Parc, l'adjonction des quatre machines à vapeur qui suppléent les roues hydrauliques, en attendant qu'un seul engin de ce genre remplace une partie de ce coûteux outillage, sont œuvres du Surintendant actuel.

Vers 1863, M. Lesage, en compagnie de M. J. L. Beaudry, le maire d'alors, visita quelques villes des Etats-Unis, dans les intérêts de son administration.

Quels services ne retirait-on pas d'un

voyage en Europe de M. Lesage, aujourd'hui surtout que, comme force motrice, l'hydraulique joue dans l'exécution des grands travaux publics et dans ses divers emplois industriels, un rôle prépondérant.

La ville de Montréal peut certainement s'honorer de son ingénieur hydraulicien; car celles de Ste. Catherine, d'Ottawa, St. Jean, Sorel, St. Hyacinthe, Trois-Rivières, Joliette, Longueuil, ont toutes requis, avant de rien décider pour la construction de leurs aqueducs respectifs, les conseils de M. L. Lesage.

Ajoutons que chacune de ces villes a ou est sur le point d'avoir son aqueduc; c'est reconnaître la confiance commandée par les jugements de notre Surintendant.

Dire, après tout ceci, que le caractère de M. Lesage ne le cède en rien à son habileté; que sa nature sympathique et l'affabilité de ses manières lui ont concilié l'estime de ses chefs, l'affection de ses employés, n'étonnera aucun de ceux qui ont pu l'apprécier.

Aussi ces sentiments, communs à tous ceux qui l'approchent, se sont-ils affirmés en deux occasions mémorables par des témoignages éclatants.

En 1860, les principaux employés de son administration lui offraient une magnifique boîte d'instruments de mathématiques; et, lors de l'adoption de son grand plan par le Conseil, un superbe portrait en pied, qui occupe la place d'honneur de son salon.

Maintenant et pour finir cette esquisse, si vous êtes curieux de connaître M. Lesage, rendez-vous vers les huit heures du matin sur la rue Notre-Dame ou la rue St. Jacques et attendez quelques instants.

Dès que vous verrez venir dans une voiture à un cheval, un homme de forte encolure, laissant paraître entre une paire de favoris gris d'argent, un visage rond et coloré, aux yeux ombragés de fort sourcils, aux lèvres un peu épaisses, vous pourrez saluer M. L. Lesage, Surintendant de l'aqueduc de Montréal. S'il vous prend l'envie de le suivre, vous le verrez s'arrêter devant une maison de modeste apparence, située sur le chemin de la rivière St. Pierre, entourée d'arbres, précédée d'une verte pelouse sur laquelle gambadent sept ou huit bambins. Ce sont là sa famille et son domicile.

Si, par hasard, vos affaires ou les convenances vous amènent dans l'intérieur, vous vous apercevrez à l'ornementation des pièces du logis, tant il règne là de distinction et de bon goût, qu'une main de femme, celle de madame Lesage, a tout disposé pour l'agrément et le confort.

Maintenant, si vous y passez un bout de soirée, la musique, les chants et les sujets de conversation vous apprendront que notre plume, en cherchant à esquisser les traits de cette physionomie, est restée fort au-dessous de la vérité.

A. ACHINTRE.

### ECHOS DE PARTOUT

Le revenu du Prince de Galles est actuellement de £115,000 par année.

Le personnel employé par toutes les compagnies de chemins de fer de l'Angleterre constitue une véritable armée, car il compte 274,535 personnes.

Il y a vingt ans, un Américain et un Anglais commencèrent par correspondance une partie d'échecs, laquelle, après bien des péripéties, vient enfin de se terminer à l'avantage de l'Américain.

M. Gilmour, l'impressario du grand jubilé de Boston, se propose de donner à Philadelphie, à l'ouverture de l'exposition, un concert encore plus gigantesque que celui qu'il a donné il y a deux ans.

Le fondateur du grand arsenal des Chinois, M. Gicquel, doit, dit-on, aller en France, où il amènera trente jeunes Chinois de bonne famille pour être élevés et instruits dans un des collèges de ce pays et préparés à entrer

dans quelqu'un des établissements d'instruction supérieure.

En 1852, le commerce français avec la république Argentine s'élevait à 18 millions de francs; en 1861, ce chiffre passait à 55 millions; en 1873, il a été de 91 millions. Ce sont les vins, les tissus de soie, le sucre, les comestibles fins, les vêtements confectionnés, la mercerie et la quincaillerie qui sont les principaux aliments de ce commerce.

Les forêts françaises couvrent une surface de 8 millions et demi d'hectares, sur lesquels l'Etat en possède 1,160,000, les communes 2,140,000, les particuliers, le reste. Les forêts de l'Etat ou des communes comprennent 1,300 000 hectares en futaies, 1,700,000 en taillis sous futaie et 300,000 en taillis simples. Les Landes, le Var et les Vosges tiennent la tête de nos départements boisés. En bois de charpente et de chauffage, ces forêts fournissent annuellement de 30 à 40 millions de mètres cubes de bois. Cette production, qui peut paraître énorme, ne suffit pas encore aux besoins, puisqu'en 1874, il été importé des pays étrangers pour 166 millions de francs de bois, dont 56 millions pour les merrains de chêne destinés à la fabrication des tonneaux et 90 millions de bois de construction autres que le chêne.

Juin et juillet sont les mois des rosières. Quelle est l'origine des rosières? Les uns disent que saint Médard, le patron de la pluie, de saint pluviex, aurait fondé à Salency, près le Noyon, un prix devant être donné, chaque à la jeune fille reconnue la plus pieuse et la plus méritante. D'autres chroniqueurs rejettent la légende, ne font remonter les premières rosières qu'au règne de Louis XII. A cette époque, un seigneur de Salency se faisait désigner chaque année une jeune fille reconnue comme la plus vertueuse, la faisait amener au château et lui posait sur la tête une couronne de roses, en lui donnant une bourse plus ou moins garnie. C'est de la couronne de roses qu'est venu le nom de *rosière* encore employé aujourd'hui. Reprenant la légende, nous dirons que les premières rosières furent celles du village de Salency, et la première des rosières de Salency, la propre sœur de saint Médard; elle aurait reçu sa couronne et le prix des mains mêmes de son frère.

Quant à l'institution de la fête des rosières dans d'autres localités, elle remonte à la vogue que donna à la rosière de Salency l'opéra du marquis de Sezai: *la Rosière*, dont Grétry écrivit la partition, c'est-à-dire en 1774.

On annonçait dernièrement, sous ce titre: "Un rival d'Orteig," qu'un jeune Américain avait accompli un véritable tour de force en faisant le tour des fortifications de Paris en cinq heures sept minutes.

Un jeune Parisien, employé au journal *la France Nouvelle*, a parié avec ses amis qu'il parcourrait la même distance, soit quarante-huit milles environ, en quatre heures et trente minutes.

En effet, dimanche dernier, le jeune L. Chenu partait de la porte de Passy à sept heures du matin et arrivait au point de départ à dix heures quarante-quatre minutes, n'ayant mis que trois heures quarante-quatre minutes à parcourir cette distance; ce qui fait une vitesse moyenne de près de quatorze milles à l'heure, et il a gagné son pari avec quarante-six minutes d'avance.

Ses amis, pour le suivre, n'ont pas voulu prendre de voiture; car les chevaux de la Compagnie ne vont pas assez vite; ils prirent le chemin de fer et allèrent se poster successivement aux différentes portes de la capitale pour s'assurer qu'il accomplissait bien son pari. Il l'a fait dans d'excellentes conditions.

Ainsi un Parisien court mieux qu'un Yankee et gagne le lieutenant Ternard, qui fait 37 milles en 3 heures 34 minutes.

### NOUVELLES DIVERSES

Il est probable que le sacre de Mgr. Moreau aura lieu le 21 de ce mois.

Nous publierons le portrait et une notice biographique de ce prélat, dans notre prochain numéro.

Dans plusieurs églises de Québec, l'on a fait une collecte pour venir en aide aux malheureux prisonniers de Caraque.

On croit que le gouvernement fédéral fera construire l'édifice qui doit servir aux sessions de la Cour Suprême dans le voisinage du parc Cartier.

Il y aura déjà cent ans, le 31 décembre prochain, que le général Montgomery fut tué sous les murs de Québec. L'on se propose, nous dit-on, de commémorer ce souvenir historique dans la vieille cité.

Le 25 novembre dernier, les employés et bon nombre des amis de M. I. A. Beauvais,

marchand, se sont réunis chez lui et ont présenté à madame Beauvais une adresse, accompagnée d'un magnifique cadeau, à l'occasion du vingt-sixième anniversaire de sa naissance. La soirée se passa de la manière la plus agréable.

Le projet de construire un chemin de fer qui reliait le lac Huron aux chemins de Québec via Toronto, Peterboro, Perth et Carleton Place, n'est pas abandonné. M. Fowler poursuit cette tâche avec persévérance. Le 17 du courant, il a tenu une assemblée publique à Carleton Place, et il demande au comté de Lanark un bonus de \$125,000.

Le concert du 9 courant, donné par MM. Prume et Lavalée, a été un succès étourdissant, splendide! Salle comble, spectateurs d'élite, applaudissements, rappels: l'enthousiasme était au comble. Deux artistes de cette valeur peuvent suffire à une saison musicale des plus courtes. Le compte-rendu au prochain numéro.

Les funérailles de Mme Cherrier, veuve de C. S. Cherrier, eccl., et mère de Son Honneur le juge Coursol, ont eu lieu samedi matin, le 4 courant, en présence d'une assistance considérable. Les porteurs du poêle étaient l'honorable juge Berthlot, L. A. Jetté, eccl., M. P. F. Hou, Charles Wilson, M. le shérif Leblanc, J. A. Gravel, eccl., et Alfred LaRoque, eccl. Le convoi se rendit à l'église St. Jacques où fut célébré le service funèbre, et ensuite au cimetière de la Côte des Neiges pour l'inhumation.

Nous donnons sur le terrible incendie du Sault-au-Récollet, où deux ecclésiastiques aussi aimé que distingués ont trouvé une mort horrible, les détails empruntés à la déposition faite dans l'enquête par Napoléon Lajeunesse, propriétaire de l'hôtel.

"Je demeure au Sault-au-Récollet, vis-à-vis du pont connu sous le nom de pont Viau. Samedi, le 4, j'ai reçu quelques voyageurs: quatre prêtres, dont deux de Ste. Thérèse; les deux autres étaient MM. Lynch et Murphy. Les deux prêtres de Ste. Thérèse sont partis après le souper, mais MM. Lynch et Murphy sont restés. J'ai bien connu M. Murphy lorsqu'il était à Terrebonne. Je ne connaissais pas M. Lynch, c'est un étranger. Ces derniers ont souper avant les messieurs de Ste. Thérèse. Après le souper, ils sont montés au salon, ont pris chacun un cigare et un verre de sherry. Je suis resté quelque temps à causer avec eux, car je connaissais bien M. Murphy. Je les ai laissés vers onze heures moins un quart. Ils m'ont prié de faire atteler leur cheval. Environ un quart d'heure après, comme je me préparais à monter l'escalier pour dire à MM. Murphy et Lynch que leur voiture les attendait, j'entendis mon fils Napoléon crier: "Au feu! au feu!" Dès que j'entendis ce cri, je me précipitai dans l'escalier; mais à peine avais-je monté la moitié des degrés, que la fumée et les flammes me forcèrent de reculer. Je n'entendis pas ceux qui se trouvaient à l'étage supérieur appeler au secours. Les flammes s'étaient communiquées à toutes les parties de la maison. J'essayai, au moyen d'une échelle, de sauver ma belle-mère, mais je ne pus y réussir.

"Je ne sais pas comment le feu a pris, mais je crois qu'il a été allumé par la gazoline, au moyen de laquelle nous nous éclairions. La gazoline était contenue dans un vase de zinc ou fer galvanisé, duquel partaient des tuyaux qui passaient par toute la maison. Le vase qui contenait cette gazoline était dans une chambre du 2e étage toujours fermée à clef. C'est au même étage que les deux prêtres ont péri.

"Mon fils Napoléon a reçu de graves blessures dans cet incendie; il ne peut comparaître ici aujourd'hui.

Je crois que les deux prêtres ont été suffoqués avant d'être brûlés, car la fumée était très-épaisse."

### OGDENSBURG

Tout le monde y passe—comme sur le pont d'Avignon; personne ne s'y arrête—comme aux Trois-Rivières.

Les pieds dans les flots verts du Saint-Laurent, barrière imaginaire entre notre pays et la république américaine, la ville d'Ogdensburg s'étale sur un léger amphithéâtre qui permet au navigateur de compter la plupart de ses maisons et d'en composer le joli groupe avec la bicoque située en face, c'est-à-dire Prescott, sur le territoire canadien.

Tous les jours quelqu'un part du Canada, traverse à Ogdensburg, ouvre sa malle devant l'officier de la douane, monte en chemin de fer et file vers trente endroits de l'intérieur des terres. A l'occasion, ce voyageur vous dira qu'il a vu Ogdensburg.

Passé par là, oui; vu, non!

Il faut s'y arrêter, connaître les habitants, visiter en détail. On ne voit bien que ce que l'on étudie.

Au premier coup d'œil c'est ravissant. Une petite ville de douze mille âmes qui couvre près d'une lieue le long du fleuve, parce que ses résidences sont espacées l'une de l'autre comme autant de maisons de campagne. Les rues sont larges de cinquante à soixante pieds : il y en a au moins douze bordées d'érables de haute taille ; on se croirait dans un jardin. Les oiseaux ne se sont pas encore aperçus de la présence de l'homme en ce lieu.

Pourtant, voilà cent vingt-six ans que la place est aux mains des blancs, et le chant du pâtre n'y a pas toujours dominé le murmure des vagues se brisant au rivage, tant s'en faut ! C'est la guerre qui a créé la Présentation : c'est l'industrie avec son tapage qui l'a soutenue ensuite sous le nom d'Ogdensburg.

En ce pays, pour peu que l'on songe au passé, il faut remonter aux Français.

Le Père Picquet, missionnaire, homme à vues élevées, s'était convaincu de la nécessité d'attirer vers la France le groupe des nations iroquoises plutôt que de persister à leur faire la guerre sans profit. Son premier pas fut de bâtir un fort sur la rive sud du Saint-Laurent, à la tête des rapides, entre la Galette et Kingston. Une rivière, l'Oswegatchie, se décharge au fleuve en cet endroit. Le site en est agréable, sans compter qu'il est important à cause de la navigation des lacs dont il forme en quelque sorte le pied.

De 1749 à 1760, le poste de la Présentation a plus d'une fois retenti du fracas des armes. Les Anglais ne pouvaient souffrir sous leurs yeux cette bravade continue : plus que cela, les Iroquois se ralliaient avec promptitude à l'appel du missionnaire ; ils formaient autour du fort un groupe alarmant pour la tranquillité de la Nouvelle-Angleterre. L'abbé Picquet, tantôt sur la brèche, tantôt dans la forêt voisine, ou en voyage, ou au milieu des ouvriers qui agrandissaient sa fondation, était l'âme de tout. Maint et maint témoignages nous donnent la description de ce mouvement inspiré et conduit par le vaillant abbé. La guerre de Sept Ans le trouva partout le même, intrépide et de bon conseil, dur à la fatigue et sachant tirer partie des circonstances.

Puis, quand il fallut abandonner le champ des combats, les fruits de tant de travaux, l'abbé ne put se résoudre à la retraite éclatante quoique triste des soldats de Lévis. Au lieu de monter sur les vaisseaux qui reportaient en France les débris glorieux d'une grande épopée, il s'en alla à contre courant, prit le chemin des sources du fleuve, rejoignit le Mississipi, et, d'étape en étape, repassa en France où son nom n'est pas encore perdu.

Le poste de l'Oswegatchie reçut une petite garnison anglaise. Il resta sous le drapeau britannique jusqu'en 1796 où, en vertu d'un traité connu, les Yankees en prirent possession. On ignore ce qui s'y passa de 1760 à 1796, sauf que durant la guerre de l'Indépendance, il servit souvent de point de repaire aux troupes des deux côtés.

Les blancs ne s'établirent définitivement sur les lieux qu'en 1800, mais on sait que des familles françaises y étaient restées après la conquête, notamment celle d'Antoine Saint-Martin, qui paraît avoir vécu sans interruption depuis le temps de l'abbé Picquet.

Un nommé Samuel Ogden y vivait en 1796 : c'est de lui qu'est venu le nom d'Ogdensburg, traduction française : la ville, la bourgade ou le bourg d'Ogden. Aussitôt après la guerre de 1812-15, les habitants consacrèrent cette dénomination par un acte qui incorporait la place. L'augmentation de cette commune suivit l'échelle

ordinaire ; rien de remarquable. Le canal d'Oswégo lui donna, vers 1850, un élan qui n'était pas dans ses habitudes. Le chemin de fer *Northern* suivit de près et attira l'attention publique sur l'ancienne Présentation, juste un siècle après sa fondation par l'abbé Picquet. En construisant l'arsenal, assez récemment, on en a profité pour mettre au-dessus de la porte la pierre trouvée dans les ruines du fort primitif : on y lit l'inscription suivante en langue latine : — « Au nom du Dieu tout-puissant, cette habitation a été fondée par François Picquet, en 1749. »

Un voyageur distingué, M. Ampère, visita Ogdensburg en 1851. Écoutons-le :

« Je serais bien fâché de n'être pas venu à Ogdensburg et de n'y avoir pas passé un jour et demi, car je ne sais si j'aurais eu aussi bien ailleurs le spectacle d'une ville qui croît à vue d'œil, comme croissent les ailes de certains insectes. On voit ici le passage de la bourgade à la grande ville. La peau de la chrysalide enveloppe encore le papillon qui commence à montrer ses ailes.

« Un des plus intéressants spectacles que présentent les États-Unis à un Européen, c'est ce que j'appellerais volontiers l'embryogénie des villes ; on peut en faire un cours complet, depuis le groupe de maisons de bois qui est le germe informe, jusqu'à la ville arrivée à terme, bien constituée, ayant sa vie individuelle, sa conformation régulière et tous ses membres en bon état. Entre ces deux limites extrêmes, il y a une quantité infinie de degrés. Ogdensburg répond à l'un de ces degrés intermédiaires d'une organisation qui est en voie de développement. Je n'avais jusqu'ici rien rencontré aux États-Unis qui, sous ce rapport, m'eût autant frappé. Dans cette ville ébauchée tout est nouveau, inachevé ; en allemand, on dirait que c'est quelque chose qui *derient* (*cin werden*) : c'est comme une maison qu'on commence à construire, une chambre en désordre qu'on est en train d'arranger. Imaginez de grandes rues droites, larges, bien alignées ; ça et là, au milieu de ces rues, une boue noire ; sur les côtés, des trottoirs en planches, remplacés, dans certaines parties, par des dalles magnifiques ; des groupes d'arbres qui ont appartenu à la forêt primitive ; des terrains grossièrement enclos et qui ont l'air abandonnés, dont on a pris possession, mais qu'on ne cultive pas encore ; et tout à côté, de jolis jardins, d'élégants *cottages* ; la civilisation la plus moderne qui s'est établie sur un terrain défriché d'hier ; le confortable auprès de l'inculte. Des vaches paissent non loin d'un magasin de nouveautés où sont exposées les figures du *Journal des Modes* et les portraits des membres du gouvernement provisoire (France). Les ballots de marchandises dans les rues, parmi des troncs d'arbres renversés. Un mélange de sauvagerie qui s'en va et d'industrie qui arrive—quelque chose d'iroquois et de chinois. Voilà ce que je trouvais dans les rues parfaitement tracées et à moitié remplies d'Ogdensburg. Ces rues me disaient l'avenir de la ville. On les fait toujours ainsi : larges, longues, régulières, car on a toujours l'idée que la cité qu'on bâtit sera une grande cité. Moi-même, je me représentais ce que sera dans vingt ans celle que je voyais ; elle aura peut-être cent mille âmes. Si un de mes lecteurs vient l'année prochaine à Ogdensburg, il ne trouvera plus rien de ce que j'ai vu.

« Après cette impression plus extraordinaire qu'agréable, produite par le spectacle du développement américain à Ogdensburg, je trouve une de ces impressions délicieuses de calme et de sérénité que donne partout une promenade à travers la campagne, sur une belle route, en vue d'une grande masse d'eau tranquille : le défrichement a respecté un petit bois de

chênes au bord du fleuve ; j'y ai rêvé longtemps en regardant l'eau à travers les branches et en écoutant les clochettes des vaches tinter comme dans un pâturage solitaire de l'Oberland. Ma rêverie a été interrompue par une voix de femme et par ces mots : *Cette poison d'enfant !* »

En sa qualité d'Européen, rien de surprenant que M. Ampère ait trouvé tout nouveau l'aspect d'une jeune ville d'Amérique. Ce qui l'étonne n'est pas ce qui nous intéresse, nous qui sommes nés et qui vivons dans ce milieu, dans ce débrouillement où se rencontrent le défricheur et le citadin. Seulement, le touriste étranger plaçait parfois son enthousiasme mal à propos. Croire qu'Ogdensburg peut en vingt ans s'élever au rang de Montréal, c'est ne pas connaître les conditions de nos pays. N'allons pas croire que Chicago, St. Paul, Cincinnati, se sont agrandies avec la rapidité que l'on sait par l'effet du hasard. Le site fait la ville. Ogdensburg ne sera grande ville qu'à la suite de beaucoup d'autres, parce que son emplacement, tout favorable qu'il soit, ne sera exploitable qu'à l'aide d'un mouvement commercial qui n'est qu'à ses débuts. Lorsque le fleuve sera plus fréquenté, son port deviendra un point d'arrêt, un terminus naturel pour la navigation des lacs. De ce point, dix ou vingt chemins de fer (au lieu de deux qui existent aujourd'hui) transporteront les chargements des navires dans l'intérieur, même jusqu'à Boston, à New York, à l'Atlantique. La région qui a Ogdensburg pour centre devra aussi se couvrir d'industries diverses. Tout cela viendra, mais il n'est pas encore temps de dire que c'est arrivé.

Le coup d'œil d'aujourd'hui ne peut pas, il est vrai, se comparer avec celui qu'offrait la bourgade il y a un quart de siècle. Un pas immense a été fait. Sans devenir une étoile de première grandeur, Ogdensburg brille assez pour tenir tête à plusieurs villes de son âge et de position analogue. Cela doit suffire à sa gloire.

Des douze mille âmes qui composent sa population, près de cinq mille appartiennent à notre race. Le reste est surtout irlandais et catholique, ce qui montre que la majorité religieuse y est de notre croyance. Ne disons pas, toutefois, que les Irlandais sont prêts à se joindre aux Canadiens. Nous avons, par malheur, trop de preuves de l'inconstance de ces alliés naturels du sang français.

Dans quelle situation se trouvent nos compatriotes à Ogdensburg ?

Réponse : aussi bien qu'on puisse l'être dans des conditions désavantageuses. Ce qui revient à dire qu'ils se sont tirés d'affaire, généralement, mieux qu'on ne pourrait l'espérer. Honneur à eux.

Là comme ailleurs, ils ont trois grands empêchements à surmonter : 1o. ils sont catholiques—et par ce fait privés de sympathies, lors même qu'ils ne sont pas en but aux persécutions ; 2o. ils sont Français de sang et de langue, grand motif pour exercer les jalousies et les malveillances de ces peuples nombreux qui, aux États-Unis, parlent tous l'anglais ; 3o. ils ne peuvent compter que sur le Bas-Canada comme appui national, et le Bas-Canada n'est qu'une infime minorité dans l'ensemble des nations de ce continent ; on sait le respect que le monde garde pour les minorités.

De ces trois éléments de malheur dont ils se font gloire avec raison, les Canadiens des États-Unis réussissent parfois à faire naître un sentiment d'émulation digne d'éloge. C'est ainsi que les familles d'Ogdensburg paient d'une main la taxe des écoles protestantes (loi infâme !) et de l'autre versent dans un tronc particulier des milliers de piastres pour soutenir leurs écoles catholiques-françaises. C'est ainsi

que ne pouvant céder et céder sans cesse aux prétentions des Irlandais catholiques, ils ont bâti une église à eux, desservie par des prêtres du Bas-Canada, dans laquelle la langue française est seule parlée. Honneur à eux, encore une fois !

Ce qu'il leur reste à accomplir, c'est de prendre part aux délibérations civiques et de faire peser leur nombre dans la balance des élections municipales, comme cela se fait déjà ailleurs. On se lasse enfin d'être toujours à la merci des autres !

Plusieurs Canadiens d'Ogdensburg sont des hommes de mérite. Il n'en faut pour preuve que leur intelligente et patriotique activité depuis quatre ans. Dans ce court espace, ils ont établi sept ou huit Frères de l'ordre de St. Viateur à la tête d'une école de quatre cents petits garçons ; un couvent de Sœurs-Grises depuis 1862, et une externat pour les filles ; une société Saint-Jean-Baptiste en vue du secours mutuel ; des célébrations nationales et des entretiens littéraires. D'autres sociétés sont en germe. Un bon corps de musiciens les accompagne dans les démonstrations publiques.

Les prêtres portent leur habit religieux dans les rues. On ne les insulte plus. Cela me rappelle le mot d'un bon curé canadien qui se promenait à Chicago en soutane et qui était la risée et l'objet des quolibets des passants. A la porte d'un hôtel, un monsieur se détache d'un groupe et impertinemment s'approche du prêtre, désigne sa robe du doigt et lui pose la question d'un air agressif :

—What do you call that ?

Le prêtre, sans hésiter, saisit un pan de sa soutane, la secoue au nez du polisson, et d'un air goguenard lui répliqua :

—Sir ! I call that liberty !!

Les rieurs se tournèrent du côté du curé.

Aujourd'hui, à Ogdensburg, qu'ils aient envie de rire ou non, les intolérants savent « qu'il faut » respecter le prêtre.

La création du diocèse d'Ogdensburg, il y a trois ans, a ouvert une ère nouvelle aux catholiques de cette partie de la frontière américaine. Monseigneur Wadham est un homme éclairé qui a immédiatement donné son concours aux bonnes aspirations de ses ouailles. Dans le groupe canadien, le Révérend Père G. Jeannotte le seconde avec une ardeur religieuse qui égale le patriotisme dont ce digne enfant du Bas-Canada sait donner des preuves en toute occasion, depuis neuf ans qu'il administre et qu'il a pour ainsi dire transformé la population française d'Ogdensburg. Je dis transformé, parce que antérieurement il n'existait pas d'organisations comme celles qui se sont développées et qui se fortifient là tous les jours. Avec ses quatre cent soixante-et-dix familles canadiennes, ses deux cent cinquante propriétaires (250 sur 470, c'est remarquable) et ses deux mille communions, M. Jeannotte a le droit d'être fier de son peuple.

Oui ! qu'ils conservent leur religion les Canadiens aux États-Unis ; qu'ils restent Français de langue et de souvenir—cela les honore. Après la foi religieuse de nos pères, il n'est rien de plus beau que leur qualité de Français. Ce double héritage est tout entier glorieux. Qu'importe que le fanatisme, la jalousie, la perversité nous livrent la guerre ? Nous en avons vu bien d'autres ! Les Canadiens savent où mènent les orages déchainés contre eux ; c'est à leur profit que tourne la persécution, c'est à leur avantage que s'agitent les intolérants, c'est pour mettre au grand jour la différence qui existe entre eux et les agitateurs vulgaires que Dieu permet que ceux-ci se dévoilent de temps à autre et dépassent, comme on dit, les bornes de toute mesure.

La langue française n'est pas plus mal-

traitée à Ogdensburg qu'ailleurs. Elle est fort entamée depuis que la moitié du Bas-Canada se croit capable de ne pas apprendre le français ou de l'apprendre si mal; il est permis à tout le monde de *sandwicher* ses phrases de mots anglais, la plupart du temps empruntés au pur patois de nos frères yankees. Ce qui manque aux Ogdensbourgeois, c'est un peintre d'enseignes qui sache le français. Plus d'un premier prix de nos écoles se trouverait fort en peine d'écrire correctement les noms de ses compatriotes les moins inconnus. Je ne badine pas. Aux prochains concours ou examens annuels, je propose que M. le surintendant de l'éducation de la province de Québec prenne par surprise les meilleurs élèves sur l'orthographe des noms suivants: Garneau, Perreault, Papi-neau, Cartier, Quesnel, Ouimet, Salaberry. Il vira. OÙ sont les élèves qui savent écrire leur propre nom?

J'ai pris plaisir à relever sur les enseignes et affiches d'Ogdensburg les noms de nos compatriotes ajustés presque tous à l'anglaise. Veuillez en lire la liste:

Amell (Hamel), Boier (Boyer), Ballard (Bayard), Beareau (Bureau), Bedor (Bédard), Belair, Beauchamps, Beaudway (Beaudri?), Benard, Berreau, Boudreau, Bourdon, Bouyea (Bouillé), Bruceau (Brouseau), Brunais, Buddreau (Boudreau), Cadier (Cayer), Cardenal (Cardinal), Campion, Cartin, Chapin, Como (Comeau), Cutwa (Courtois), Daoust, Darpenigney (de Repentigny), Decore, Delaire (Dalaire), Derochie (Desrochers), Doe (Daoust), Dou Mouchel (Dumouchel), Dubrel (Dubreuil), Dufrane (Dufraîne), Dulack (Dulac), Favro (Favreau), Fournier, Gadbow (Gadbois), Gagnon, Garno (Garneau), Gaudaire (Godaire), Gedbow (Gadbois), Gene-reux, Gilbo (Gilbault) Gravel (Gravel), Grineau, Guerin, Guyett (Guillet), Hamblin (Hamelin), Jerue (Giroux), Juno, (Juno), Kiah (Cayer?), Labelle (Labelle), Labonty (Labonté), Lebow (Lebeau), Lacomme (Lacombe), Ladisear (Ladouceur), Laduke (Leduc), Laffare (Laffleur), Lalond et Lalone (Lalonde), Lamarch (Lamarche), Lamountain (Lamontagne), Lamoureux (Lamoureux), Lancto (Lancôt), Londerville (Landerville), Landry, Langevin, Lanow (Lanoie), Lanwear (Lenoir), Lapage (Lepage), Larabee (Larabie), Laravier (Larivière), Larock (Larocque), Larue, Lator (Lator), Lavalley (Lavallée), Lavoie (Lavoie), Leclare (Leclaire), Lépine, Leroux, Lesprance (Lespérance), Levege (Lévêque), Liard, Lyzotte (Lisotte), Marceau, Merreau (Moreau), Morrow (Moreau), Normand, Olger (Auger), Patno (Patenaude), Pelo (Pleau), Pero (Perreault), Petit, Petrie, Pigeon, Pinard, Pontbriand, Pratt (Pratte), Premo (Primeau), Provost, Rabiteau (Rabidoux), Rabellard (Robillard) Rapin, Reaulo (Rouleau), Reome (Rhéaume), Reviar (Rivière), Richard, Robar (Robert), Routier, Rouland, Roy, Seguin, Sova (Sauvé), Tebo (Thibault), Varo (Verreault), Vincent.

Pas un seul cas de traduction de nom! C'est un éloge à faire aux Canadiens d'Ogdensburg. Ils ne nous font pas lire *Town hand* pour Mainville, *Shortsleeves* pour Courtemanches, *Roller* pour Rouleau. Les peintres estropient bien un peu leurs noms afin de les prononcer à l'anglaise, mais quand vous rencontrez M. Normand, vous ne l'appellez pas *Normande*, comme le veut l'accent saxon; vous lui parlez avec le bon vieux son « normand » et il vous répond de même.

C'est dans le commerce que nos compatriotes d'Ogdensburg se sont le plus élevés. Je citerai entre autres les messieurs Vallée, chez qui j'ai retrouvé vivaces et bien portées les traditions du Bas-Canada.

Dans le diocèse d'Ogdensburg, il y a nombre de groupes canadiens-français. Il leur manque en premier lieu des prêtres de

leur origine. C'est miracle de voir combien ils sont restés français au milieu des éléments qui les entourent. Quel avenir attend le demi-million des nôtres qui bordent pour ainsi dire la longue frontière du côté américain? Je n'en sais rien, mais ce qui est maintenant prouvé, c'est leur attachement profond à la patrie canadienne. Il leur manque des prêtres, des écoles et un peu d'organisation générale; avec cela, ils resteront Français.

BENJAMIN SULTE.

#### RECETTES. — ECONOMIE DOMESTIQUE

*Recette pour conserver les harnais et les préparer de manière qu'ils ne blessent pas les chevaux.* — Il ne faut jamais laver dans l'eau les harnais qui sont faits de cuir; l'eau les rend raides et les dessèche. On ne doit pas être étonné si les harnais ainsi raidis écorchent les chevaux. La pluie, qu'on ne peut éviter, mouille les harnais et produit le même effet; il n'y a que la graisse qui maintienne le cuir et le rend souple et doux. Prenez de l'huile de navette ou de lin, et du suif parti égale; faites-les fondre ensemble sur le feu, frottez ensuite avec cet onguent la tête, le poil, la croupière, etc., du côté qu'ils appuient au corps du cheval; répétez souvent cette opération; elle conserve vos harnais en bon état, et ils résistent à la pluie et à toute humidité.

*Des accidents causés par le froid.* — Lorsque le froid est extrême et qu'une personne y reste exposée longtemps, il peut lui causer la mort, parce que, en coagulant le sang dans les extrémités et en le forçant à se porter en trop grande quantité vers le cerveau, le malade se trouve exposé à une espèce d'apoplexie précédée d'un assoupissement insurmontable. Les voyageurs qui se trouvent dans ce cas doivent, aussitôt qu'ils se sentent assoupis, redoubler d'efforts pour se tirer du danger imminent auquel ils sont exposés. Le sommeil, qu'ils sont enclins à regarder comme une espèce de soulagement au froid qu'ils endurent, devient mortel s'ils ont le malheur de s'y livrer. Il arrive très-souvent que les pieds et les mains des voyageurs sont tellement engourdis ou gelés, que la gangrène devient à craindre, si on ne prend pas les précautions nécessaires pour la prévenir. Mais, on ne peut trop en avertir, le plus grand danger naît dans ces circonstances, de l'application subite de la chaleur. Il est très-commun de voir ceux qui ont les pieds ou les mains engourdis par le froid les approcher du feu; mais la raison et l'observation démontrent qu'il n'est pas de conduite plus imprudente et plus dangereuse. Lorsque les pieds et les mains sont engourdis par le froid, il faut donc, ou les plonger dans de l'eau très-froide ou les frotter avec de la neige, jusqu'à ce qu'ils aient recouvré leur chaleur naturelle et leur sensibilité; ensuite on transportera le malade dans un lieu à peu près chaud, et on lui donnera quelques tasses de thé. Il n'y a personne qui n'ait observé que lorsqu'on a les mains très-froides, le meilleur moyen de les échauffer est de les laver dans de l'eau froide, et ensuite de continuer à les laver fortement pendant quelque temps. Après avoir eu grand froid aux pieds et aux mains, on voit des gens les porter subitement au feu, ou, s'ils en trouvent l'occasion, ils les plongent dans de l'eau chaude, imprudence qui, si elle ne produit pas la gangrène, manque rarement de causer l'inflammation de ces parties. On peut aisément se garantir de ces accidents en usant des précautions mentionnées ci-dessus.

#### NOS GRAVURES

##### La Halle des Machines à l'Exposition de Philadelphie

Les machines exposées au grand concours de Philadelphie ne seront pas installées dans le palais principal, mais leurs exposants auront à leur disposition un bâtiment spécial en forme de longue galerie construite en charpentes de boies réunies par des tirants de fer. La toiture, également en bois, est recouverte de zinc, et le jour, au lieu d'arriver de baies pratiquées dans le plafond, afflue par des châssis latéraux ménagés entre les parties supérieures des piliers. Les entrées se trouvent au milieu et aux extrémités de la galerie, et, de chaque côté, sont disposées deux ailes annexes, dont on peut, sur notre gravure, entrevoir l'intérieur.

Actuellement le bâtiment ou halle des machines est prêt à recevoir les engins qui devront y être exposés. Un chemin de fer en occupe le centre et permet d'amener les matériaux nécessaires à la construction des blocs de maçonnerie destinés

à supporter les chaudières et les appareils moteurs, soit isolés, soit destinés à mettre en mouvement deux arbres montés à droite et à gauche sur des paliers en forme de potence, fixés sur les montants de la galerie. Ces arbres doivent être garnis de poulies destinées à transmettre la force aux mécanismes en mouvement.

La galerie des machines occupe un espace total de 56,600 mètres carrés, dont 50,000 environ pour la partie principale. Elle s'élève à 180 mètres du palais proprement dit, à l'intersection de deux grandes avenues du parc de Fairmount, les avenues de Belmont et d'Elm.

P. L.

##### Nouvelle Expédition au Pôle Nord

On voit, par notre gravure, une des principales occupations des équipages des expéditions polaires. *L'Alert* et *la Discovery*, se livrent en ce moment sans doute aux mêmes exercices.

Quand l'expédition aura accompli sa tâche—on espère que ce sera en 1877—on mettra les navires en état de prendre la mer. On jettera du haut du bord, le long de la trace de l'eau, une traînée de cendres et d'immondices afin que l'absorption des rayons du soleil fasse fondre la glace. Si l'on ne parvient pas par ce moyen à délivrer les navires de leur emprisonnement, on aura recours à la poudre ou au fulmicoton pour faire sauter les glaçons et creuser un chenal. En 1851, des voyageurs dans ces parages, avec 216 livres de poudre, ouvrirent un chenal de 60,000 pieds de long sur 400 de large, au travers des glaces de cinq pieds d'épaisseur. Il y a donc toute raison de penser que quelques milles de glace ne résisteront pas à la force plus puissante du fulmi-coton, et s'ouvriront pour laisser un passage libre aux deux navires anglais.

Les régions polaires ont, à plus d'un point de vue d'une suprême importance, un caractère tout particulier; elles offrent des occasions, des facilités exceptionnelles pour conduire à la détermination de la forme du globe; là seulement il y a possibilité de constater certains phénomènes physiques, qui ont lieu dans des circonstances étranges et extrêmes et qui sont dus à la relation qui existe entre ces régions et la position de l'axe de rotation de la sphère terrestre; or ces phénomènes ont besoin d'être étudiés non-seulement par rapport à notre époque actuelle, mais encore par rapport à l'histoire passée de la terre. On doit donc être assuré que la nouvelle expédition aura pour résultats des découvertes dans toutes les branches de la science, découvertes dont on ne saurait encore spécifier exactement la nature et la portée.

Voici approximativement l'énumération des services qu'une expédition à la découverte du pôle nord est appelée infailliblement à rendre, en dehors du fait maritime en lui-même et de l'utilité incontestable qu'il doit avoir pour la navigation. Elle fournira un surcroît de connaissances à la géographie en achevant le circuit du Groënland; à l'hydrographie en lui procurant des facilités inconnues pour scruter le fond des mers du nord; à la géodésie en faisant osciller le pendule au pôle même; à la météorologie en expérimentant l'atmosphère de la terre dans ces latitudes lointaines, dont les conditions atmosphériques exercent, dit-on, une influence assez active sur le climat de l'Europe. Ce sera pour le magnétisme et la physique une source d'informations nouvelles qu'on ne saurait puiser ailleurs. Ce n'est qu'aux alentours du pôle nord que l'étude de l'aurore boréale et l'analyse du spectre solaire peuvent se compléter. La géologie compte y faire de précieuses conquêtes. La distribution géographique de la flore Miocène nous révélera les con-

ditions physiques du globe aux différentes époques géologiques. Le froid a joué un rôle prépondérant dans les périodes glaciales; où peut-on mieux en apprécier les effets que dans ces solitudes polaires qu'il domine? On rencontre jusque dans les parages du nord les plus éloignés des mollusques de mer et d'eau douce: ne sont-ils pas les indicateurs naturels de courants dont il nous importe de ne plus ignorer la distance et la direction?

Si l'étude des météorites doit nous apporter de curieux renseignements, que ne doit pas nous apprendre aussi la botanique? La flore du Groënland, cette terre de ténèbres et de glaces, comprend 300 plantes fleurissantes: combien la flore du pôle nord ne peut-elle pas y ajouter? Quant à la zoologie, la vie animale est loin d'être absente de l'Océan arctique, le nombre des êtres organisés infiniment petits y est prodigieux; ne voyons-nous pas chaque année, en été, des multitudes d'oiseaux fuir les contrées les plus septentrionales de l'Europe pour des régions situées encore plus au nord, où ils trouvent, sans nul doute, des endroits convenables pour y faire leurs nids et leurs couvées—de quoi se nourrir eux et leurs petits? Or cette nourriture doit être fournie par la terre ou l'eau; il doit donc y avoir dans ces latitudes polaires de l'eau qui n'est pas perpétuellement glacée, de la terre capable de production et habitable. Mais où sont cette eau et cette terre? Question dont la solution n'intéresse pas moins l'ethnologie, car où il y a des animaux, on peut rencontrer des hommes.

P. BOUTER.

##### Illumination de la Place du Dôme à Milan

Depuis longtemps on avait décidé la démolition de l'ilot du Rebecchino, énorme amas de vieilles masures, qui occupait le milieu de la place du Dôme, faisant un malheureux contraste avec les splendides portiques qui entourent la place et empêchait d'admirer dans toute son immensité la merveilleuse cathédrale gothique, orgueil de la cité. La municipalité avait même déjà adjugé les travaux, qui ne devaient pas tarder à être entrepris; la venue de l'empereur d'Allemagne a fait comprendre la nécessité de lui donner entre autres spectacles la magnifique vue de la place rendue à elle-même. On s'est mis immédiatement à l'œuvre.

La pioche a entamé les vieilles masures; jour et nuit on a travaillé sans interruption; c'était un curieux et vraiment magique spectacle que tout ce tumulte parfaitement réglé; le fracas des toits qui tombaient, des murs intérieurs qui s'écroulaient, des balcons, des fenêtres, des ferrailles précipités à terre. La nuit surtout, avec tout le contour de la place éclairé au gaz comme pour une fête, les pompiers lançant de l'eau de tous côtés pour abattre la poussière et les silhouettes des démolisseurs armés de torches se détachant avec des contours funèbres sur tout ce mouvement fantastique; au fond, les mille découpages du dôme, et tout alentour de l'ilot de grandes masses d'eau avec leurs reflets mobiles et noirs.

Enfin, le 18 octobre dernier, tout était terminé et la place présentait un coup d'œil admirable. Toute la ville d'ailleurs s'était mis en frais de coquetterie pour la circonstance.

Ce même soir, sur la place qui s'étend entre le Dôme et le palais Royal, la foule, plus empressée et plus bruyante que jamais, applaudissait, saluant de ses vivats l'empereur et le roi, qui parurent au balcon à deux reprises différentes.

Le soir, la ville était illuminée. La place du Dôme, dégagée de ses masures, étincelait. Le Dôme lui-même n'était plus que lumière...

Les nouvelles Expériences du Canon  
Uchatius (Autriche)

Dernièrement, de curieuses expériences ont été faites à Steinfeld, près de Wiener Neustadt, à dix milles et demi de Vienne, avec les nouveaux canons de bronze-acier du général Uchatius, en présence des délégués du parlement austro-hongrois, au nombre d'environ quatre-vingt-dix, et de plusieurs généraux. Ces messieurs ont été reçus sur la place du tir par le ministre de la guerre, baron Koller, et l'inventeur lui-même, qui leur donna tous les détails relatifs à la fabrication de ses canons, en leur démontrant tous les avantages de son système. On procéda aussitôt aux expériences conformément au programme. Le résultat de ce tir comparé établit, à n'en pas douter, paraît-il, la supériorité du canon Uchatius sur celui de Krupp. A deux mille pas, dix coups du canon Uchatius et neuf du canon Krupp portaient en plein dans la cible; à trois mille pas la proportion était de cinq à deux; mais la différence fut bien plus frappante encore entre les canons de bronze-acier et l'ancien canon de bronze, ce dernier ne pouvant soutenir aucune comparaison avec le canon Uchatius, quant à la précision et à l'effet foudroyant de son feu: à une distance de cinq mille pas, le canon Uchatius portait encore avec une rare précision. Tous les assistants furent unanimes à reconnaître la supériorité du nouveau canon sous tous les rapports, et en félicitèrent vivement le ministre de la guerre et le général Uchatius.

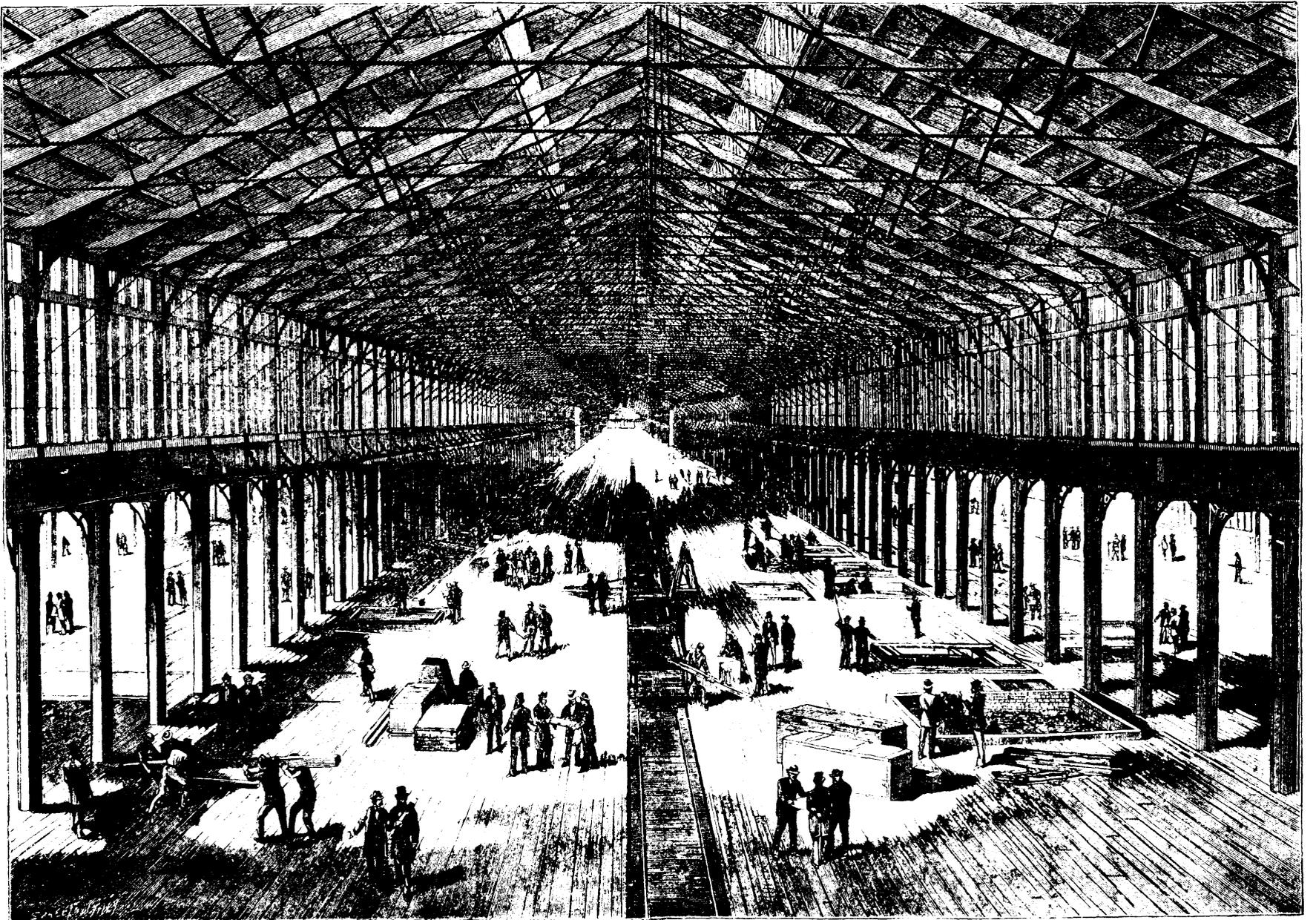
Par suite de ce brillant résultat, le parlement austro-hongrois a accordé les fonds nécessaires pour la construction des nouveaux canons de ce système. En expri-



M. L. LESAGE, SURINTENDANT DE L'ACADÉMIE DE MONTREAL.

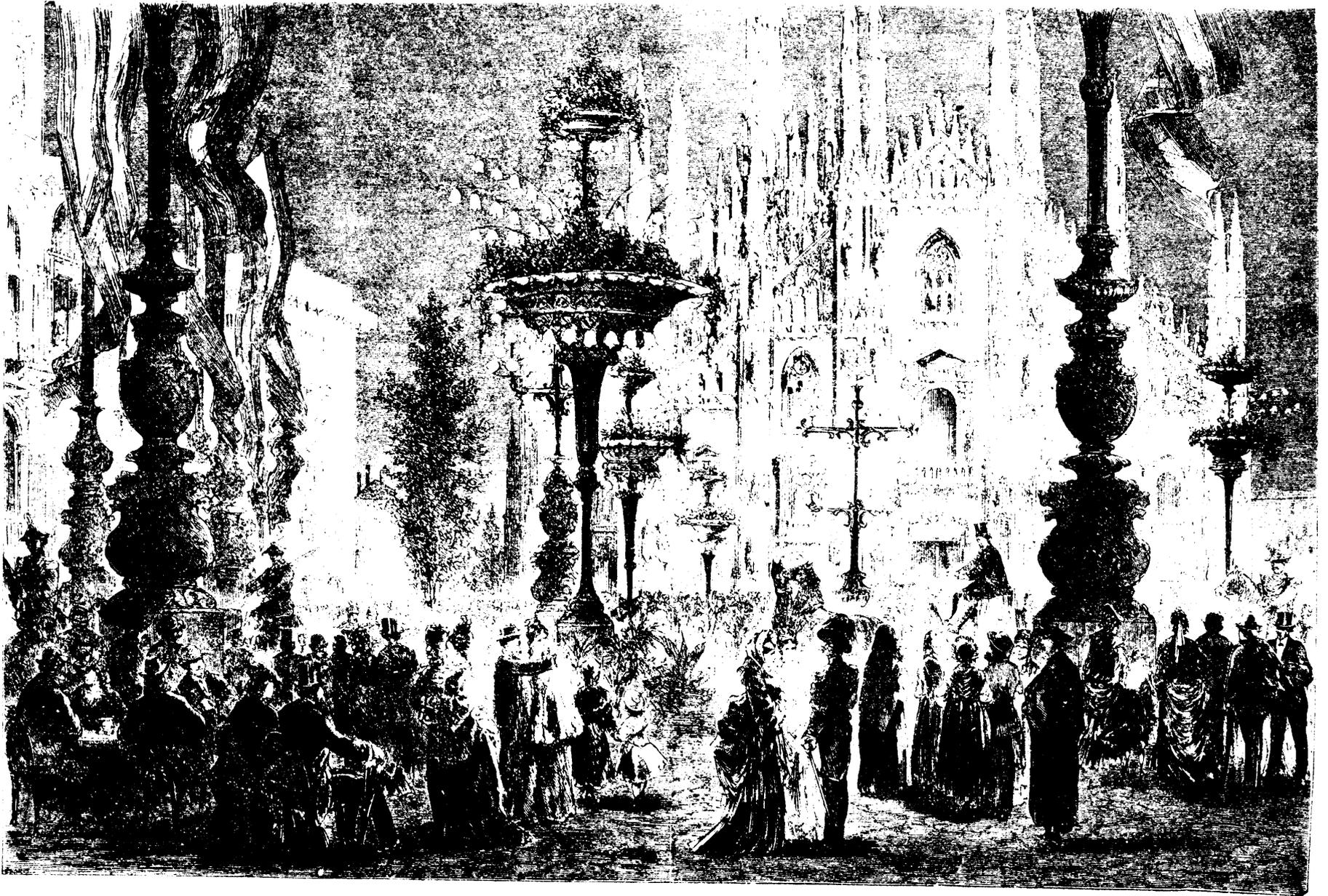
mant ses remerciements de ce vote, le ministre Koller s'écria à la fin de son discours: « Notre armée ne se trouvera pas pour la troisième fois en présence d'armes supérieures. »

Parmi les avantages principaux que procure l'invention du général Uchatius, on peut citer: 1o. La construction de toutes les parties du nouveau matériel peut être faite parfaitement en Autriche, et ainsi ce pays se trouvera délivré de la dépendance de l'étranger, ce qui est important non-seulement au point de vue économique, mais encore au point de vue politique et militaire. On ne pouvait douter, à la vérité, que l'industrie autrichienne ne réussît à construire des canons en acier fondu et frottés, et tout le monde sait qu'au bout de huit mois l'usine de Neubourg Mariazell a pu construire trois de ces canons au calibre de 3<sup>9</sup>/<sub>m</sub>,7; ces pièces sont actuellement en essais, mais l'industrie autrichienne n'aurait pu acquérir qu'au bout d'un temps trop long l'expérience et l'habileté nécessaires pour la construction rapide et par grandes quantités de ces pièces en acier et avec une résistance égale, tout à fait suffisante pour toutes les circonstances de guerre; les pièces de bronze-acier coûtent trois fois moins, ce qui, vu le nombre des pièces à construire, produira une économie de sept millions et demi de francs. En outre, lorsque les pièces en bronze-acier seront devenues impropres au service, on pourra, pour une somme minime, les faire fondre et en fabriquer de nouvelles pièces, ce qui ne pourrait se faire avec des pièces en acier. 3o. Les pièces en bronze-acier, comme toutes les pièces en bronze, en général, sont beaucoup moins sensibles aux agents atmosphériques, et peuvent être entretenues dans de bonnes conditions, plus facilement et à meilleur compte que les pièces d'acier. Cette qualité était précieuse en campagne.



L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PHILADELPHIE. ASPECT ACTUEL DE LA GRANDE GALERIE DES MACHINES





ILLUMINATION DE LA PLACE DU DOME A MILAN, LORS DU PASSAGE DE L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE



LES EXPERIENCES DU NOUVEAU CANON UCHATH'S A STEINFELD, PRES DE VIENNE, EN PRESENCE DES DELEGATIONS AUSTRO-HONGROISES

## LORD HARDINGE

(Suite et fin)

III

Au mois de janvier 1856, voyant que sa santé continuait à faire défaut à son zèle et à son activité, le général Hardinge se décida à offrir à la reine d'Angleterre sa résignation aux divers emplois et postes de confiance dont il avait été investi à diverses époques. Le commandement de l'armée passa alors aux mains du duc de Cambridge. Sa démission fut acceptée. L'adjudant-général George Wetherall, en lui faisant connaître le bon plaisir de Sa Majesté, se plaisait à entourer son nom des apostilles les plus flutieuses et des souvenirs les plus agréables.

Environné de la faveur du souverain, arrivé au faite des honneurs, élevé au rang de Pair et de Feld maréchal du Royaume-Uni, cet illustre homme de guerre complit, lorsque le mal l'atteignit si sévèrement, qu'il ne pouvait plus rien pour le service de son pays et qu'il avait clos sa carrière, puisque sa santé ne lui permettait plus d'écouter son zèle, et que les procédés de l'art étaient inefficaces.

Il devait avoir des qualités bien extraordinaires, l'homme simple et sans ambition personnelle qui s'était élevé à de si hautes dignités sans avoir jamais eu—à l'exception de la mémorable affaire d'Albuera—la direction suprême d'aucune grande bataille. Dans la péninsule, lord Hardinge avait toujours commandé, mais c'était toujours dans une position secondaire; dans l'Inde pareillement, il prit modestement la seconde place, sous lord Gough (5). Pendant la guerre de Russie, la charge qu'il remplissait l'obligeait plutôt à se borner à choisir ses sujets qu'à prendre part directement à la guerre. Nous devons à la vérité d'admettre que ses choix n'ont pas toujours été heureux, disait, à cette occasion, le *London Times*. Ajoutons que sa sévérité, son zèle pour le maintien de la discipline l'ont rendu parfois impopulaire, sort qu'il a partagé avec bien d'autres illustrations. L'âge et les infirmités avaient dû altérer ce caractère naturellement calme et pacifique. Le général Hardinge était incontestablement un homme de génie, ardent, bouillant et brave, mais toujours franc et loyal. Il avait passé par tous les grades de la hiérarchie militaire, en avait éprouvé tous les dangers, et en avait rencontré toutes les difficultés. Comme le dit quelque part Lamartine, en parlant du duc de Tarente, il fut maréchal à la fin de sa vie, mais héros dès le premier pas.

Au premier rang des nombreuses qualités qui semblent avoir recommandé lord Hardinge à la faveur de son souverain, à la fortune et aux dignités, brille un courage inébranlable dans les situations les plus critiques aussi bien que dans les circonstances les plus inattendues. Ce brave soldat se distinguait en outre par un grand entrain, par une égalité d'humeur qui plaisait et par une jovialité qui le faisait aimer de tous ceux qui l'entouraient. Ces qualités précieuses dans un officier supérieur, s'altérèrent, semble-t-il, dans les dernières années de sa vie, lorsque les blessures, l'âge et les infirmités eurent affecté ce beau caractère; mais jusqu'au dernier moment, ce grand homme s'est toujours montré actif, calme et prudent. Une telle nature et de si belles habitudes, jointes à un zèle à toute épreuve et au sentiment du devoir poussé jusqu'à ses extrêmes limites, doivent expliquer suffisamment les honneurs qu'il a reçus et les distinctions qui lui ont été accordées. Des louanges, des flatteries, ajoutées aux hauts faits qui signalent la glorieuse carrière du vicomte Har-

dinge, seraient presque des injures à la mémoire d'un homme si brave et si digne.

Quoi qu'il en soit des dignités dont ce général a été favorisé et des honneurs que lui ont valu ses talents militaires, la vie des camps, le bruit des grands événements auxquels il a pris part n'ont pu faire oublier à ce noble fils de mars les jours qu'il lui avait été donné de passer en ce pays. M. l'abbé Rimbault, ses leçons, ses enseignements étaient toujours vivants dans sa mémoire. Selon ce que nous disait le regretté M. Painchaud, au feu du bivouac comme dans ses somptueuses demeures, Hardinge aimait à se souvenir de ses amis du Canada et à les mentionner. Ni le temps ni les prospérités n'ont pu altérer ses affections.

Dans une de ses lettres si sympathiques à M. le curé de Sainte-Anne, il disait que le souvenir du Canada était resté dans sa pensée comme le souvenir d'un beau pays, celui de M. Rimbault comme celui du meilleur prêtre, et le souvenir de son ami Painchaud comme celui d'un beau Canadien et du meilleur ami.

« S'il m'était jamais donné, disait l'aimable et généreux supérieur du Collège de Sainte-Anne dans une des dernières années de sa vie, si jamais il m'était donné de passer en Europe, j'irais sans hésiter un instant frapper à la porte de Harry et lui demander l'hospitalité. Je sais que je n'aurais pas besoin d'intermédiaire pour arriver jusqu'à lui, et je suis sûr qu'il se souvient de nous comme en 1798, bien qu'il y ait près de quarante ans que nous ne nous sommes pas vus et peut-être près de vingt ans qu'il ne m'ait pas écrit. . . . Je connais son cœur, ni le temps, ni les distances ne le purent refroidir. »

Lorsque monsieur le supérieur répétait ces affectueuses paroles ou qu'il rappelait les souvenirs si vivaces de cette noble amitié d'enfance, sa figure ouverte et franche reflétait les émotions de son cœur, ses yeux étincelaient d'un patriotisme enthousiasme; mais une teinte de mélancolie voilait bientôt ses traits, et ceux qui l'écoutaient comprenaient combien avaient été forts et étroits les liens contractés dans la jeunesse entre ces deux amis si bien faits pour s'estimer.

Si de pareils témoignages peuvent être honorables pour l'illustre militaire dont la carrière se termina dans la gloire et dans les splendeurs, les sentiments qui les dictaient n'ont pas fait moins d'honneur à son digne ami de l'Ange-Gardien. Comme nous l'énoncions au commencement de cet article, ces deux hommes étaient bien faits l'un pour l'autre et savaient certainement s'apprécier dignement. Ils pouvaient bien se dire : — Le mien c'est le tien, et le tien c'est à nous deux. »

Ajoutons, si l'on veut, que leur noble conduite, que leur attachement réciproque donne, encore une fois, le démenti au proverbe anglais : « The friendship of great men is the shadow of a bush which is presently gone. »

Lord Hardinge avait épousé une fille du marquis de Londonderry. Il a laissé deux fils et deux filles. L'un de ses enfants, le vicomte actuel, l'honorable Charles Stewart Hardinge, né en 1822, étudia à Oxford, fut aide-de-camp de son père, et en 1851 fut élu à la Chambre des Communes par un bourg d'Irlande; et l'autre, le lieutenant-colonel Arthur Hardinge, des *Goldstream Guards*, fut son secrétaire.

Une heureuse circonstance nous a mis en mains le portrait du général et nous croyons devoir le joindre à ces pages. Quelle noble et sympathique figure! Il y a vraiment au premier aspect quelque chose de séduisant dans les traits qui nous rappellent son esprit, son beau caractère et son honnêteté parfaite. L'éclat de ses yeux et l'expression joyeuse qui illumine ses traits charment par leur simplicité. Le

vaillant capitaine ne paraît pas avoir vieilli dans le métier des armes. Son regard est à la fois décidé, plein de douceur et d'intelligence. On le dirait heureux et content de se trouver et de vivre en paix dans son pays, après une vie si bien remplie, au terme d'une carrière si noblement parcourue.

L'ABBÉ B.

## SCIENCE POPULAIRE

LECTURE SUR LA VOIE LACTÉE ET LA VOUTE "STELLAIRE" DONNÉE DEVANT LE CLUB NATIONAL, LE 26 NOVEMBRE 1875, PAR LE DR. J. A. CREVIER, MÉDECIN NATURALISTE.

(Suite)

Quant à leur distance, voici ce qu'on peut dire. Pour nous apparaître sous un angle de 10' minutes de degré, notre nébuleuse devrait être éloignée de 334 fois sa plus grande dimension. Or, pour la traverser dans le sens de sa longueur, un rayon de lumière met au moins de 20 à 24 mille ans. Admettons le nombre le plus faible. Ce serait alors 334 fois 20,000, ou 6 600,000 milles ans, que la lumière emploierait à nous arriver des profondeurs où notre amas d'étoiles serait vu d'ici sous un angle de 10' minutes. Quelques nébuleuses ont précisément cette grandeur apparente de 10' minutes; d'autres sont moindres.

En outre des nébuleuses que les télescopes parviennent à résoudre en points brillants, en étoiles, et qu'on nomme pour ce motif *nébuleuses résolubles*, l'astronomie en connaît d'autres qui résistent à la puissance de ces instruments et restent, quelle que soit l'amplification employée, des taches laiteuses à lumière uniforme. On les nomme *nébuleuses irrésolubles*. Loin d'affecter, comme les précédentes, des formes régulières, elles ont, en général, l'aspect de beaucoup de nuages tourmentés par un vent violent. Elles sont formées d'une matière diffuse, ayant quelque analogie apparente avec la nébulosité des comètes. Ces amas de substance subtile paraissent être des laboratoires célestes où, lentement façonnés par l'attraction, éclosent de nouveaux soleils.

Maintenant, sous quelle dimension nous paraîtrait notre nébuleuse si nous étions placés dans celle d'Andromède, qui est située, vers le milieu de sa cuisse droite, près de l'étoile (V) de 4e grandeur? La position précise de cette nébuleuse, qu'on peut voir à l'œil nu, est de 2 heures et 12 minutes d'ascension droite, et de 31° 36' de déclinaison boréale, ou nord. Cette superbe nébuleuse fut découverte par Miss Caroline Herschell, en 1783; notre nébuleuse, vue de cette distance, ne paraîtrait sur le firmament qu'une petite tache allongée bien inférieure à un 6e de degré ou 10' minutes; un pois placé sur la pointe d'une épingle et distant de l'œil de deux pieds, cacherait toute notre nébuleuse et les 50 millions de soleils qui la composent, sans compter les centaines de millions de planètes qui leur servent de cortèges, et qui sont bien supérieurs à la terre, en volume et en masse.

Un peloton de fil de la grosseur de la terre et aussi délié qu'un cheveu d'enfant déroulé en ligne droite ne serait pas assez long pour atteindre à la distance où est placée l'étoile la plus éloignée de la voie lactée, qui est à plus de 8,000,000,000,000 (huit quadrillions) de lieues de la terre, ou de 8 suivi de 15 zéros. Ainsi le grand diamètre de la voie lactée est de plus de 16 quadrillions de lieues.

De plus, il faut remarquer que ces astres sont aussi éloignés les uns des autres que l'est notre soleil des étoiles, c'est-à-dire qu'ils sont séparés par un espace de 8,073,000,000 (trillions) de lieues ou 211,330 fois 37,000,000 (millions) de lieues, distance qui sépare la terre du soleil. Il faudrait à notre coursier, la lumière, 7,675,000 ans pour traverser cet immense espace, à raison de 77,000 lieues par seconde; pour porter des nouvelles des habitants de notre planète à ceux de la nébuleuse d'Andromède.

Maintenant, je vais donner brièvement la parallaxe, ou la distance des principales étoiles, vues de la terre d'après leur ordre d'éloignement.

L'étoile la plus rapprochée de nous est (α) du Centaure, dont la parallaxe est de 0" 913, et mesurée par Henderson. Son éloignement de la terre est de 226,400 fois le rayon de l'orbite terrestre, ou 8,376 800,000 millions de lieues. La seconde est la soixante-et-unième du Cygne, P. 0" 348; sa distance de la terre est de 15,000,000,000,000 (trillions) de lieues, mesurée par Bessel. La 3e (γ) de Lyre P. 0" 261; sa distance de la terre est de vingt-six trillions de lieues, mesurée par Struve. La 4e, Sirius, P. 0" 230; sa distance de la terre est de trente-trois trillions de lieues, et son volume 2,688 fois plus considérable que notre soleil, mesurée par Henderson. La 5e (δ) de la Grande Ourse 0" 133; sa distance de la terre est de soixante-cinq trillions de lieues, mesurée par Peters. La 6e, Arcturus, P. 0" 127; sa distance de la terre est de 72,000 000,000,000 (trillions) de lieues, mesurée par Peters. La 7e, la Polaire, P. 0" 067; sa distance de la terre est de cent dix-sept trillions, mesurée par Peters. La 8e, la Chèvre, P. 0" 046; sa distance de la terre est de 172,000,000,000 (trillions) de lieues, mesurée par Peters.

Il a fallu à la lumière plus de 71 ans pour traverser l'espace qui la sépare de notre globe terrestre.

Pour montrer la puissance des étoiles et de la voie lactée sur notre système planétaire, vous voudrez bien me permettre quelques calculs.

Nous savons que notre soleil est 1,400,000 plus gros que la terre, qui elle-même offre une masse d'un poids considérable, car il faudrait 10 milliards de chars, monté chacun par 10 milliards de chevaux robustes, pour traîner la masse de la terre sur un bon chemin de macadam.

Le poids de la terre, représenté en livres, est de 12,000,000,000,000,000,000 heptillions de livres, ou du nombre 12 suivi de 24 zéros; quel est donc le nombre qui exprimerait celui du soleil? Pour avoir la réponse, multiplier le nombre ci-dessus par 355,000, et vous aurez pour réponse 4,250,000,000,000,000,000,000,000, quatre diquillions deux cent cinquante octillions de livres, ou 4,250 suivi de 27 zéros.

Maintenant, que penser des notions poétiques qui faisaient traîner par quatre chevaux le soleil, qui est 355,000 fois plus pesant que la terre? . . .

Le volume de la planète Jupiter est de 1,414 fois plus considérable que celui de la terre; Neptune, 110 fois; Saturne, 734 fois; Uranus, 82 fois, etc., etc. Je passe sous silence les planètes qui sont inférieures à la terre par le volume, ainsi que tous les satellites des planètes supérieures; plus les cent petites planètes télescopiques placées entre Mars et Jupiter, dont toute la masse réunie n'équivalait pas à celle de la planète Mars.

Quelle est donc la masse de toutes ces planètes réunies, y compris leurs satellites, comparée à celle du soleil? . . . La masse du soleil est encore 800 fois plus considérable que toutes les planètes et leurs satellites réunis ensemble. Le soleil pourrait donc englober dans ses profondeurs tout son cortège de planètes, sans qu'aucun signe extérieur ne trahit ce cataclysme, si un pouvoir immense ne s'opposait à sa puissante attraction. Ce pouvoir, nous le connaissons, ce sont les étoiles et la voie lactée, dont la puissance est énorme sur notre système planétaire et sur notre soleil même, puisqu'ils l'entraînent avec tout son cortège à une vitesse de 2 lieues par seconde, ou de 153,000 lieues par jour, 56 millions de lieues par année, ainsi que l'ai indiqué plus haut.

Maintenant, que devons-nous penser de notre terre, en comparaison de l'immensité de notre nébuleuse et des 50 millions de soleils qui la composent? Que devons-nous présumer de l'opinion des anciens qui faisaient tourner, en 24 heures, le soleil et toutes les étoiles autour de notre terre, véritable atome perdu dans l'immensité de l'espace? En effet, quel est le terme de comparaison possible entre eux? Je vais essayer de vous en donner un exemple. Supposons que notre nébuleuse avec tous ses millions de soleils et ses planètes, soit concentrée en une sphère de la dimension de notre globe terrestre. Nous quel volume proportionnel notre terre serait-elle réduite? On répondra sans doute, grosse comme une citrouille de taille ordinaire. Diminuez encore: grosse comme un melon; c'est encore trop; comme une pomme; encore trop; comme une cerise; encore trop; comment donc? vous écrierez-vous. Eh! bien, comme une graine de pavot perdue dans l'Océan! . . .

Quel volume occuperait le genre humain, en supposant que tous les hommes morts depuis sa première apparition sur la terre ressuscitent? On a calculé que tous les hommes réunis couvriraient le globe entier sur une épaisseur de six pieds. Cette masse, quoiqu'elle nous paraisse considérable, n'est absolument rien comparativement à la masse de la terre qui est plus de 5,000,000,000 (cinq billions) de fois plus considérable. Ainsi donc, la masse du genre humain tout entier comparée à la masse de notre nébuleuse stellaire, réduite à la grosseur de notre terre, est 5 billions de fois plus petite qu'une graine de pavot.

Quels sont donc ces êtres animés de vie et de mouvement, mais si petits, que le bout d'un cheveu ordinaire peut en contenir plus de six cent mille? Ce sont les Bactéries. Chacune de nos dents nourrit plus de deux cents millions de ces êtres infiniment petits. L'air que nous respirons en est rempli, et ce sont eux qui sont la cause de toutes nos maladies épidémiques et contagieuses (même la variole ou picotée). Voilà des merveilles d'un autre genre que le microscope, ce puissant instrument, nous a révélées tout dernièrement. C'est encore l'infinit dans un autre genre.

Notre nébuleuse et celle d'Andromède ne sont pas les seules qui existent dans l'espace infini du ciel; le télescope perfectionné, cet autre puissant instrument d'observation, nous en a fait découvrir plus de quatre mille qui sont toutes aussi éloignées les unes des autres que l'est celle-ci d'Andromède de la nôtre, et vous vous rappelez que la distance entre ces dix nébuleuses est tellement énorme, qu'il faut à la lumière plus de 7,675,000 (sept millions six cent soixante-quinze mille ans pour traverser l'espace qui les sépare l'une de l'autre.

DR. J. A. CREVIER,  
Médecin naturaliste de Montréal.

(A continuer)

(5) Highes Gough, général et pair, né en novembre 1779, à Woodstown, au comté de Limerick, entra au service en 1794 et se distingua surtout dans les Indes.

## LE TÉMOIGNAGE DE LA MORTE

PROLOGUE

En 1793, époque terrible où le meurtre fut proclamé loi, plusieurs familles de la haute noblesse prirent le chemin de l'exil à temps pour échapper au couteau du philanthrope docteur Guillotin. Parmi ces heureux se trouva le vicomte de Sénange qui, décrété de l'arrestation, put passer avec sa famille en Allemagne.

Il alla se fixer près de Hambourg, dans un vieux château qu'il fit restaurer et mettre à neuf. Ce château, situé à une lieue de la ville, était entièrement isolé, à un demi-mille des ruines d'une ancienne abbaye.

La famille de Mr. de Sénange se composait de sa femme et d'Emilie de Sénange, leur seule enfant, qui venait d'atteindre sa seizième année.

Les premiers jours de l'exil, tristes par tout, furent affreux au château. On s'accoutuma cependant peu à peu à la nouvelle patrie. Emilie de Sénange, image frappante de sa mère, faisait le bonheur de ses parents.

Aimable et jolie, Emilie était une de ces beautés qui atteignent parfois la perfection. Ses cheveux noirs encadraient un visage du plus pur ovale. De grands yeux noirs laissaient lire la candeur et l'innocence de la noble enfant. Sa bouche, qui souriait toujours, attestait que la jeune fille était étrangère aux soucis.

La beauté d'Emilie attira l'attention de tous les jeunes aristocrates de la ville. Le nouveau château de Sénange devint bientôt le rendez-vous de la noblesse de Hambourg.

Plusieurs jeunes gens de haute distinction firent la cour à Emilie. Parmi eux se trouva un jeune homme d'illustre famille, mais qui avait dépensé tout son patrimoine au jeu et dans une vie de dissipation. Il ne lui restait plus que son palais, qui, même, n'était pas à l'abri de l'hypothèque. Sachant le vicomte riche, il résolut de demander la main d'Emilie.

Celle-ci le préférait à tout autre, et quelques paroles qu'elle laissa échapper lui donnèrent à entendre qu'il n'espérait pas en vain. Il se décida.

Le vicomte de Sénange adorait sa fille ; mais il était peu propre à préserver la jeunesse de cette enfant contre de fatales entraînements, il ne connaissait pas le cœur humain. Lui, loyal et honnête, croyait tous les hommes loyaux et honnêtes. Il ignorait que souvent de séduisants dehors ne servent qu'à voiler une honteuse perversité de cœur. Bien que Georges fut connu pour un débauché et un impie, il ne se trouva personne, cependant, pour mettre Emilie en garde contre ce fatal amour qu'elle avait conçu pour lui. Le vicomte, fasciné par les belles manières et les paroles hypocrites de M. de Rombalch, se laissa facilement tromper et consentit à cette union.

I

Le mariage, fixé à un mois, eut lieu à Hambourg. La fête fut fort belle. Le soir, un grand nombre d'invités se pressaient au château de Sénange et faisaient mille bons souhaits aux époux. Le bal se prolongea très-avant dans la nuit. Le lendemain, Georges conduisit sa jeune épouse dans sa demeure.

Les premiers temps de cette union parurent assez heureux. Georges et sa femme ne se quittaient pas. Néanmoins, un nuage de tristesse voilait parfois le visage jusqu'à alors si souriant d'Emilie. Un chagrin secret la trahissait, et souvent une larme silencieuse trahissait une douleur secrète.

Quelques jours après son ménage, elle s'était aperçue qu'elle avait été trompée et que son mari ne l'aimait pas. Elle voyait maintenant Georges sous son vrai jour.

Impie autant que débauché, il ne rougit pas de tourner en ridicule la piété d'Emilie. Elle essaya, mais en vain, à combattre les préjugés de Georges.

Un jour qu'elle aborda franchement la question, il la repoussa durement en disant : « Laisse-moi, hypocrite, ne viens plus me faire de semblables remontrances. » La jeune épouse, blessée au cœur, s'enfuit en pleurant dans sa chambre et n'en sortit pas de la journée. La malheureuse enfant était loin de deviner alors quelles épreuves elle aurait à subir.

Dès cet instant, le bonheur s'envola loin d'elle. Georges commença par chasser tous les domestiques qui paraissaient dévoués à leur maîtresse, et les remplaça par d'autres dont il eut soin d'acheter le dévouement. Dieu veillait sur Emilie. C'est ainsi que celui même sur qui comptait le plus Georges, un vieux serviteur de son père, nommé Paul Savah, resta tout dévoué à sa maîtresse. Il sut cependant dissimuler et gagner adroitement la confiance de Georges.

Six mois après ce mariage, une maladie qui sévissait alors enleva, d'un seul coup, à Emilie son père et sa mère, les deux seuls protecteurs qui lui restaient. Avant de mourir, M. de Sénange fit venir Georges, et là, en présence d'Emilie et d'un prêtre, il lui parla ainsi : « Georges, vous le voyez, je n'ai que peu de temps à vivre, encore un instant et vous resterez, ici, seul protecteur de mon Emilie. Je vous laisse ma fortune, je vous laisse mon nom ; jurez, Georges, que toujours vous travaillerez à faire le bonheur de mon enfant et à soutenir l'honneur de ma maison. »

Georges, qui avait réussi à faire couler des larmes mensongères, jura tout ce que demanda le mourant. Emilie, malgré son chagrin, crut en la sincérité de ce serment et l'avenir lui parut moins sombre.

Une heure après, M. de Sénange rendait le dernier soupir en bénissant ses deux enfants. Ses funérailles eurent lieu le lendemain.

Immédiatement après, Georges revint au château, et sans daigner voir son épouse, alla se renfermer dans sa chambre. Il s'abandonna à la joie que lui causait cette mort. Enfin, se dit-il, me voilà possédant la fortune encore une fois. A moi d'agir, maintenant, et de me débarrasser d'une femme qui n'est plus qu'un obstacle à mon bonheur.

II

Quelques mois se passèrent, Georges se montra tendre et affectueux pour donner le change à son épouse sur ses projets infâmes. Il réussit, cette fois encore, à tromper Emilie, qui crut enfin avoir conquis le cœur de Georges. Elle pria chaque jour pour sa conversion, car, disait-elle, il ne manquait plus que cela pour compléter son bonheur. Dès qu'elle quittait Georges, ce monstre ne craignait pas de rire de la crédulité de sa femme. « Va, s'écriait-il alors, jouis bien du peu de bonheur que je te donne : tu n'as pas longtemps à le goûter. » Son idée fixe était de briser le joug conjugal. Il pensa d'abord aux moyens. Un instant il se décida à s'enfuir et laisser sa femme sans ressources, mais il trouva ce moyen peu expéditif, et cet homme endurci ne recula pas devant l'idée d'assassiner celle à qui, par deux fois, il avait juré fidélité.

Un jour qu'Emilie était allée chez une amie à Hambourg, Georges, seul dans sa chambre, sonna et appela Paul, qui monta de suite.

— Monsieur m'a fait mander ? dit Paul, en entrant.

— Oui, Paul, tu vas aller de suite en ville chercher le Dr. Giardo et l'amener ici.

— Très-bien, monsieur, dit Paul, en s'inclinant, et il sortit.

En revenant avec le docteur, Paul se fit

une drôle de réflexion : pourquoi donc, se demandait-il, mon maître fait mander ce médecin ? Personne n'est malade, et ce Giardo ne jouit pas d'une bien bonne réputation. Il y a là-dessous un mystère qu'il me faut approfondir.

Arrivé au château, il introduisit M. Giardo auprès de son maître, qui lui dit : « Retire-toi, Paul, et vois à ce que personne ne vienne nous déranger. » Paul obéit.

Sitôt qu'ils furent seuls, Georges ferma les portes au verrou et revint s'asseoir près du médecin resté debout.

« Vous ignorez, peut-être, pourquoi je vous ai fait mander ? »

— C'est que madame ou monsieur pourrait être indisposé.

— Non, docteur, c'est pour autre chose. Notre ancienne amitié m'a mis à même de savoir que bien, que très-ambitieux, vous n'avez réussi qu'à demi à acquérir la fortune. Il n'en a pas dépendu de vous, car je sais votre zèle : je sais que moyennant 25,000 thalers, vous avez adroitement expédié...

— Que dites-vous ? s'écria le docteur en pâlisant.

— Rassurez-vous, monsieur, je ne veux point vous perdre : je sais donc que, de complicité avec mon ex-ami Jules de Navarro, vous avez empoisonné Félicie d'As-tora, son épouse.

— Calomnie, monsieur !

— Au contraire, c'est au plus de la médecine. Prenez et lisez, monsieur ; ce papier me fut confié par de Navarro lui-même ; lisez, monsieur.

Le docteur le prit, et à peine avait-il regardé, qu'il pâlit encore davantage et tomba sur une chaise qui heureusement se trouvait près de lui.

Georges garda quelque temps le silence, puis, regardant le docteur : « Vous n'avez rien à craindre, monsieur ; car, loin de vouloir vous inquiéter, je viens vous faire de nouvelles propositions.

— Quelles sont ces propositions ? répondit le docteur Giardo, qui se voyait maintenant pieds et poings liés à la discrétion de Georges.

— Vous ferez pour moi ce que vous avez fait pour Navarro, seulement vous recevrez le double de la somme. Vous me préparerez un poison des plus violents que je glisserai dans du vin.

Est-ce convenu ? voici le pacte, signez.

Pour toute réponse, le docteur prit le papier et le signa sans même le regarder.

A peine avait-il fini qu'un bruit de pas se fit entendre dans l'appartement voisin.

« Perdue, » s'écrièrent ensemble Georges et le docteur, qui s'élançèrent vers la chambre d'où venait le bruit : la chambre était vide.

« C'est le vent, dit Georges encore ému... »

— Oui, » répondit le docteur, et tous deux retournèrent dans le cabinet. Un instant après, le docteur quittait Georges, lui recommandant de venir lui-même ou d'envoyer son plus fidèle serviteur chercher le poison. Georges appela Paul, en qui reposait toute sa confiance. « Va, lui dit-il, chez le docteur Giardo, qui te remettra une potion pour moi. »

L. G. BOURGET.

(A continuer.)

## TABLETTES LOCALES

On sait que le Cabinet Fédéral a avancé à la population de Manitoba la somme de \$60,000 à titre de secours. Sur ce montant, \$45,000 ont été dépensés pour l'achat de 20,000 minots de blé, 2,000 minots d'orge, 2,000 minots d'avoine, 5,000 sacs de farine et 1,500 quarts de lard.

Et jusqu'à ce jour, l'actif agent, M. J. E. Têtu, a reçu et emmagasiné en bon ordre, environ 7,000 minots de grains, du blé en grande partie, 300 quarts de lard et 1 000 sacs de farine.

Le Dakota, que les glaces ont arrêté à quarante milles d'ici, à la Rivière-aux-Gratias, porte à son bord 300 sacs d'orge et 200 sacs de farine.

Le *Minnesota*, également emprisonné par les glaces à Emerson, a une quantité plus considérable encore de ces marchandises. Et il en est de même pour deux autres bateaux, partis de Crookston, dont les connaissances n'ont pas été transmis.

Le *Courrier de St. Hyacinthe* contient sur les progrès d'une de nos industries locales, des chiffres que nous croyons devoir publier.

« Les statistiques qui portent à croire que la fabrication du fromage prendra de l'extension, c'est qu'en 1867, la quantité s'en élevait pour le Canada et les États-Unis à 212,000,000 de livres, et pour l'Angleterre à 179,000,000. La même année, la consommation du fromage sur ce continent était de 160,000,000 de livres et en Angleterre de 400,000, laissant un déficit sur la production de ces contrées de 166,000,000. L'année dernière, les exportations de fromage ont excédé pour notre pays 20,000,000 de livres et pour la république voisine 97,000,000.

« La fabrication coûte moins cher en Canada qu'en Angleterre, vu que dans ce dernier pays le loyer des terres est très-élevé ; de sorte que nous pouvons, sur le marché anglais, vendre notre fromage à meilleur marché qu'ils ne peuvent le manufacturer dans la Grande-Bretagne.

« C'est en 1851 que commença à se développer aux États-Unis la fabrication du fromage, et en Canada, en 1863. Il a été exporté en 1868 du port de Montréal, 69,057 boîtes de fromage, et en 1875, 497,367, ce qui montre une différence énorme. »

## SEMAINE POLITIQUE

Nous donnons aujourd'hui sous ce titre une des mesures importantes de la session, les amendements faits à la loi d'éducation de la province ; plus le budget pour l'année prochaine.

Acte pour amender de nouveau la loi concernant l'instruction publique.

Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement de la Législature de Québec, décrète ce qui suit :

## I. DU SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

1. L'acte de cette province 31 Vict., ch. 10, est abrogé ; et le département de l'instruction publique est remis à la charge d'un surintendant.

2. Le surintendant de l'instruction publique sera nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil, tiendra sa charge durant bon plaisir, aura un salaire annuel de trois mille six cents piastres, et donnera un cautionnement conformément à l'acte 32 Vict., ch. 9, de cette province.

3. Le surintendant de l'instruction publique aura tous les pouvoirs, attributions, droits et obligations conférés ou imposés par la loi au surintendant de l'éducation, lors de la passation de cet acte.

4. Il exercera en outre toutes les attributions qu'il plaira au lieutenant-gouverneur en conseil de lui attribuer concernant :

I. La création ou l'encouragement des sociétés artistiques, littéraires ou scientifiques ;

II. L'établissement de bibliothèques, musées ou galeries de peintures, par ces sociétés, par le gouvernement ou par des institutions recevant une subvention du gouvernement ;

III. L'encouragement de concours et d'examinés, et la distribution de diplômes, médailles ou autres marques de distinction pour des travaux artistiques, littéraires ou scientifiques ;

IV. L'établissement d'écoles d'adultes et l'instruction des ouvriers et artisans ;

V. Tout ce qui en général a rapport au patronage et à l'encouragement des arts, des lettres et des sciences ;

VI. Et la distribution des fonds mis à sa disposition par la législature pour chacune de ces fins.

5. Le surintendant de l'instruction publique recueillera et publiera des statistiques et des renseignements sur toutes les institutions d'éducation, bibliothèques publiques, sociétés artistiques, littéraires et scientifiques, et en général sur tout ce qui a rapport au mouvement littéraire et intellectuel.

6. Chaque année le surintendant préparera, d'après les directions du conseil de l'instruction publique ou de ses comités selon le cas, l'état détaillé des sommes requises pour l'instruction publique et le soumettra au gouvernement.

7. Le surintendant de l'instruction publique, dans l'exercice de chacune de ses attributions, devra se conformer aux directions du conseil de l'instruction publique, ou à celles du comité catholique romain ou du comité protestant, selon le cas, conformément à la section 13 de cet acte.

8. Il pourra être nommé un secrétaire et un assistant-secrétaire du département de l'instruction publique, et tous autres officiers qui seront requis pour l'administration des lois sur l'instruction publique.

9. Tout document, qu'il soit original ou copie, signé par un secrétaire ou un assistant-secrétaire du département de l'instruction publique, sera authentique et fera preuve de son

contenu sans qu'il soit besoin de prouver la signature.

II. DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

10. Après la mise en force du présent acte, la partie catholique romaine du conseil de l'instruction publique sera composée des évêques (ordinaires) ou administrateurs de chacun des diocèses catholiques romains compris en tout ou en partie dans la province, lesquels en feront partie de droit, et d'un égal nombre d'autres personnes catholiques romaines qui seront nommées par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Chaque tel évêque ou administrateur, s'il ne peut assister aux séances du conseil ou à celles du comité dont il fait partie, par maladie ou absence de la province, pourra s'y faire représenter par un délégué, lequel aura tous les droits de celui qui l'aura nommé.

11. Chaque fois que le nombre des membres catholiques romains à la nomination du lieutenant-gouverneur en conseil sera augmenté au-delà de sept, le nombre des membres protestants de ce conseil sera augmenté dans la même proportion et de la même manière.

12. Le surintendant sera *ex officio* président du conseil de l'instruction publique.

Il sera aussi *ex officio* membre de chacun des comités du conseil de l'instruction publique, mais il n'aura droit de vote que dans le comité de la religion à laquelle il appartient.

13. Tout ce qui, dans les attributions du conseil de l'instruction publique, concerne spécialement les écoles et l'instruction publique en général des catholiques romains, sera de la juridiction exclusive du comité catholique romain de ce conseil.

De même tout ce qui dans ces attributions concerne spécialement les écoles et l'instruction publique en général des protestants, sera de la juridiction exclusive du comité protestant.

14. Chacun de ces comités aura ses séances ou assemblées distinctes dont il pourra fixer l'époque et le nombre, établira son quorum, réglera le mode de procéder à ses assemblées, et nommera son président et son secrétaire, révoquables à volonté.

15. Le président de chaque comité aura, sur toute question, en cas d'égalité de voix, un second vote ou vote prépondérant.

16. Des assemblées spéciales de chacun de ces comités pourront être convoquées par le président ou par le surintendant de l'instruction publique, par un avis donné au moins huit jours à l'avance.

Si deux membres ou plus d'un comité demandent par écrit, au surintendant ou au président de leur comité, de convoquer une assemblée spéciale de ce comité, il sera du devoir du surintendant ou du président de la convoquer en la manière prescrite par la disposition précédente.

17. Les inspecteurs d'écoles, les professeurs, directeurs et principaux des écoles normales, les membres des bureaux d'examineurs, seront nommés ou destitués par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur recommandation du comité du conseil de l'instruction publique catholique romain ou protestant, selon que ces nominations ou destitutions concernent les écoles catholiques romaines ou les écoles protestantes.

18. Il y aura appel au comité du conseil de l'instruction publique qu'il appartient, de toute décision ou action prise par le surintendant de l'instruction publique, ou par toute personne qui en remplira les fonctions par délégation ou autrement.

19. Toute disposition d'acte ou de loi, incompatible avec le présent acte, est abrogée.

Voici le chiffre des recettes tel que soumis par l'hon. trésorier :

Subside du gouvernement fédéral..	\$1,014,712
Terres de la Couronne.....	504,726
Timbres.....	160,000
Revenu des tribunaux non compris les timbres.....	11,000
Licences.....	211,000
Contribution de la cité de Montréal pour l'érection de la prison des femmes.....	22,000
Fonds des bâtisses et des jurés....	6,000
Palais de Justice de Montréal non compris les timbres.....	6,000
Amendes et pénalités.....	7,407
Gazette Officielle.....	28,750
Ventes de statuts et honoraires pour bills privés.....	2,300
Fonds de l'emprunt municipal....	40,000
Ecole de Réforme de Montréal....	12,000
Revenu casuel.....	4,000
Compte d'intérêt.....	115,000
Police provinciale.....	35,000
<b>Total.....</b>	<b>\$2,185,495</b>

Les dépenses se répartissent de la manière suivante :

LÉGISLATION.	
Dépenses d'élection.....	\$ 13,000
COLONISATION.	
Chemins de colonisation de première classe.....	11,000
TRAVAUX PUBLICS ET ÉDIFICES.	
Intérêt sur la dette publique, dépenses d'administration.....	193,070
Fonds d'amortissement sur £800,000 sterling à 5 1/2 p. c.....	38,733

Législation.....	164,567
GOUVERNEMENT CIVIL.	
Dépenses Publiques, salaires et dépenses contingentes.....	147,900
Administration de la justice.....	375,954
POLICE.	
Police.....	66,000
Pour l'administration de la justice, la police, les écoles de réforme et l'inspection des prisons, un total de.....	490,654
Education.....	335,910
INSTITUTIONS LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES	
Sous ce titre sont compris les octrois aux écoles de médecine, sociétés d'histoire naturelle et littéraires, etc., etc.....	
Conseil des arts et manufactures..	10,000
Ce qui, pour l'éducation et les institutions scientifiques et littéraires, donne un total de.....	\$352,160
Agriculture, immigration et colonisation.....	150,400
Travaux publics et édifices.....	196,203
Charités.....	272,856
Perception, administration et autres dépenses du département du revenu.....	160,000
Ce qui fait pour les dépenses de l'année prochaine un total de \$2,174,423	
Pour dépenses imprévues.....	40,404

PERSONNEL

M. A. Brunel, employé au bureau de l'intérieur, a reçu par le *Scandinavian* 21 caisses de balances destinées au nouveau département des poids et mesures.

M. Patterson, secrétaire de la Chambre de Commerce de la Puissance, était à Ottawa la semaine dernière. Il s'occupe des arrangements préliminaires destinés à la prochaine réunion de cette Chambre.

Le *Times* d'Ottawa, en annonçant la nomination de M. Cauchon, dit qu'il est inexact que le nouveau Président du Conseil doive en même temps diriger le département de l'intérieur, en l'absence de M. Geoffrion.

M. le Dr. Désaulniers, inspecteur des prisons, et son fils, M. D. L. Désaulniers, étudiant en droit de cette ville, sont arrivés d'Europe mardi matin, 7 courant, après une absence de quatre mois. Leur voyage a été on ne peut plus heureux. Ils ont visité les principales villes d'Angleterre, de France, de Belgique, d'Allemagne et d'Italie.

AVENTURIERS ET CORSAIRES

LE GAOULE

XII

(Suite)

—Qu'étais-tu donc allé faire, demanda Antillia au nègre, quand tu m'as priée de rentrer dans l'*ajoupa*? et quel est ce bruit sourd que j'ai entendu, pareil à celui d'un corps qui tombe sur le sol?

—C'était un corps, en effet, répondit le nègre, celui de mon camarade de faction qui nous espionnait et eût donné l'éveil s'il eût surpris notre fuite. Je l'ai tué sans qu'il ait eu le temps de pousser un soupir.

Antillia avait, à ce moment-là, sa main appuyée sur le bras du nègre, qui l'aidait à franchir une petite rivière à gué. Elle s'écarta avec une sorte de terreur. Cet homme lui semblait une étrange bête fauve; le sang ne lui coûtait rien à faire couler, et son sort dépendait de ce misérable, qu'un sentiment généreux et désintéressé cependant, poussait à la sauver.

Le nègre s'arrêta tout à coup au milieu de sa marche.

—Attention, maîtresse—murmura-t-il à voix basse.

Et il entraîna Antillia dans un épais fourré du bois où ils se blottirent sur un matelas d'herbes grasses, derrière un gros bouquet de raisiniers sauvages.

Le compagnon d'Antillia venait d'entendre, à quelque distance en avant d'eux, un frôlement de pas sur le sol. Ces pas se rapprochaient dans la direction du lieu où étaient blottis les deux fugitifs.

—Cachez-vous bien, maîtresse, dit vivement le nègre en s'adressant à Antillia,

—Quelle négresse? demanda Antillia.

—Une nommée Lucinde qui vous a appartenu, et qui était la femme de Macandal.

—Lucinde! s'écria Antillia en écartant les touffes de feuilles.

—Silence, maîtresse, murmura le nègre en forçant la jeune créole à se blottir derrière le buisson.

La présence de Lucinde aux côtés de Fabulé était, en effet, un mystère pour Antillia.

—Expliquez-moi, dit-elle au nègre, comment Lucinde est ici.

—Paix, maîtresse, les voici qui approchent. Si Fabulé nous entend et nous voit, nous sommes perdus!...

Fabulé, accompagné de Lucinde, n'était plus guère qu'à une trentaine de pas.

Avec cette admirable faculté de l'ouïe dont sont douées les races du Nouveau-Monde, et grâce aussi à la sonorité du lieu, devenue plus éclatante par le calme solennel de la nuit, Fabulé avait saisi le bruit des paroles échangées entre Antillia et son compagnon. Il s'arrêta subitement et interrogea l'espace autour de lui en penchant l'oreille tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.

L'entrevue de Fabulé avec d'Autanne et Du Buc avait été couronnée d'un plein succès.

Lucinde, envoyée en messagère, avait ramené les deux jeunes créoles à l'endroit fixé pour le rendez-vous où Fabulé avait attendu ses nouveaux alliés, en s'entourant de toutes les précautions que commandaient la prudence et la défiance. Monté au haut d'un figuier, d'où il dominait les sentiers que devaient suivre les deux colons, tenant son *bangala* d'une main et un long couteau de l'autre, il s'était mis en état de faire une vigoureuse défense, au cas de trahison.

Une demi-heure après son départ, il vit Lucinde revenir accompagnée d'Henri et de Du Buc. Fabulé, du haut de son observatoire, avait pu s'assurer que les deux créoles étaient seuls. Il descendit de l'arbre et alla au-devant d'eux.

L'entrevue ne fut pas longue. Ils s'agissait de s'entendre de part et d'autre sur la tactique à suivre pour s'emparer de Macandal, et aussi sur les conditions que Fabulé entendait mettre au service qu'il était supposé rendre aux colons.

Pour lui, le point principal était de ruiner son ennemi et de le livrer à la vengeance des blancs. L'impunité qu'on lui garantissait, l'oubli de tous ses crimes passés, le pardon pour lui et pour tous les esclaves *marrons* de sa bande, assuraient à Fabulé une liberté de manœuvres qui, dans ses calculs, devait, à coup sûr, lui donner le succès.

Peu lui importait, une fois Macandal vaincu, que l'on reconnût l'innocence de celui-ci dans le crime dont on l'accusait. Fabulé savait bien que les colons seuls, fussent-ils aidés de tous les régiments du roi en garnison à la Martinique, ne parviendraient pas à s'emparer du camp de l'un des chefs *marrons* sans le secours de l'autre. Il fallait donc que ce fût Macandal qui, un jour, devint son bourreau, ou lui le bourreau de Macandal. La veine était pour lui; il voulait en profiter. Une fois son but atteint, il se sentait maître des bois de l'île; il n'avait plus rien à craindre.

Fabulé s'engagea à appuyer le mouvement des milices et des troupes, à attaquer le camp de Macandal par des chemins où les blancs n'auraient pas la pensée ni surtout l'audace de s'aventurer; enfin, il jura que le mulâtre serait, avant huit jours, entre les mains des colons.

Henri voulut flatter l'orgueil de Fabulé et le conquérir tout à fait à sa cause. Il lui fit cadeau d'un beau mousquet, et attacha lui-même autour de ses reins une épée, en disant au nègre :

—Tes compagnons t'appellent capitaine; tu ne le seras véritablement qu'en portant ce signe du commandement.

Fabulé, ivre de vanité et de joie, reprit le chemin de la montagne en murmurant :

—Cette épée et ce mousquet m'aideront à vous servir aujourd'hui, mais demain ils tourneront contre vous!

Au moment de se séparer des deux colons, Fabulé dit à Lucinde :

—Toi, tu peux t'en retourner avec ton ancien maître; je n'ai plus besoin de toi. Lucinde secoua la tête en signe négatif.

—Ne crains rien de moi, répliqua Henri; ta grâce t'est accordée.

Lucinde répondit d'une voix ferme :

—Non, maître, je ne veux plus revenir à l'habitation.

En même temps, elle se rapprocha de Fabulé en manifestant la résolution bien arrêtée de ne plus se séparer de lui.

—Alors, garde-la pour toi, fit Henri en

s'adressant au nègre. Je te donne cette fille.

Fabulé, au lieu de remercier, fronça le sourcil.

—Tu as tort, dit-il à Lucinde, nous allons entrer dans une vie de combats et de dangers; tu te repentiras de n'avoir pas accepté l'offre de ton maître.

Lucinde se contenta de secouer de nouveau la tête en signe de refus, et elle fit quelques pas en avant, qui témoignaient de son impatience de s'éloigner au plus vite.

—Singulier entêtement! murmura Henri.

Blancs et nègres se séparèrent définitivement. Fabulé poussa Lucinde dans le sentier où ils se perdirent bientôt au milieu des hautes herbes.

Il ne faut pas attribuer l'obstination de Lucinde à un autre motif que le véritable.

Comme tous les nègres qui ont goûté une fois du marronnage, c'est-à-dire de l'indépendance, Lucinde répugnait à la pensée de venir reprendre son collier d'esclavage, si douce que fût la condition que son maître y mettait. Ce sentiment, profondément enraciné dans le cœur des nègres, explique comment il a été difficile de détruire l'esprit de désertion chez la race noire. La récidive dans le marronnage a été constante; on comprend alors que ceux à qui s'offrirait cette chance rare de pouvoir persister impunément dans leur délit ne vouldent pas se résoudre à y renoncer.

Et puis au fond de sa pensée Lucinde se réjouissait de l'espérance d'assister au supplice de Macandal. Elle avait aimé le mulâtre passionnément; mais sa haine contre lui était devenue aussi ardente que son amour avait été profond.

Le mécontentement de Fabulé devant le refus de Lucinde d'accepter sa grâce, si généreusement assurée par Henri d'Autanne, avait une cause très sérieuse.

Fabulé ne se souciait nullement de ramener la jeune négresse à son camp. Il craignait, ce qui ne pouvait manquer d'arriver, qu'elle ne s'aperçût de la présence d'Antillia et qu'elle ne parvint à s'échapper pour aller détonner les colons. Il fallait donc à toute force qu'il se débarrassât de Lucinde, devenue entre ses mains, non plus seulement un instrument inutile, mais un instrument dangereux. Il avait espéré que Lucinde, croyant sa tâche accomplie, se déciderait à demeurer avec son maître. Il ne lui restait plus maintenant qu'à la faire disparaître par un crime; car, à aucun prix, il ne voulait que la jeune négresse reparût à son camp.

Fabulé et Lucinde avaient suivi silencieusement leur route, jusqu'au moment où ils eurent atteint le lieu où Antillia et son sauveur s'étaient cachés, en les entendant venir.

À ce moment Fabulé, qui s'était repu depuis son départ de l'idée de se débarrasser de Lucinde, et qui combinait le moyen d'y parvenir, cherchait de nouveau à convaincre la jeune négresse, dont l'obstination l'exaspérait et lui inspirait des inquiétudes. L'endroit où ils étaient parvenus était assez éloigné déjà de la limite où finissait la civilisation des colons, où commençait la domination barbare des Caraïbes et des nègres *marrons*.

Fabulé se sentait sur un terrain où le remords n'avait plus de prise sur son cœur. Je ne parle pas des craintes, qu'il n'avait jamais éprouvées, d'en appeler à sa justice expéditive.

—Il est temps encore de te décider, dit-il tout à coup à Lucinde; veux-tu t'en retourner à l'habitation de ton maître?... Je t'y engage.

Le ton sur lequel il avait adressé ces dernières paroles à la jeune négresse avait un peu intimidé celle-ci qui, instinctivement, voulait s'écartier du chef. Fabulé la saisit par le bras et levait déjà son *bangala*, lorsque le bruit des voix d'Antillia et de son compagnon de fuite arriva jusqu'à eux.

Fabulé abaissa son arme. Lucinde, qui ne pouvait plus douter des desseins du terrible capitaine de *marrons*, sentit renaître une vague espérance d'échapper au sort qui la menaçait.

—Tais-toi, lui dit Fabulé; si tu prononces une parole ou si tu pousses un cri, je t'écrase comme un serpent.

La première pensée de Fabulé fut que le piège qu'il avait redouté de rencontrer au rendez-vous donné par d'Autanne et Du Buc, était dressé à cet endroit.

Lucinde se couvrit la tête en signe négatif.

—Ne crains rien de moi, répliqua Henri; ta grâce t'est accordée.

Lucinde répondit d'une voix ferme :

—Non, maître, je ne veux plus revenir à l'habitation.

En même temps, elle se rapprocha de Fabulé en manifestant la résolution bien arrêtée de ne plus se séparer de lui.

—Alors, garde-la pour toi, fit Henri en

s'adressant au nègre. Je te donne cette fille.

Fabulé, au lieu de remercier, fronça le sourcil.

—Tu as tort, dit-il à Lucinde, nous allons entrer dans une vie de combats et de dangers; tu te repentiras de n'avoir pas accepté l'offre de ton maître.

Lucinde se contenta de secouer de nouveau la tête en signe de refus, et elle fit quelques pas en avant, qui témoignaient de son impatience de s'éloigner au plus vite.

—Singulier entêtement! murmura Henri.

Blancs et nègres se séparèrent définitivement. Fabulé poussa Lucinde dans le sentier où ils se perdirent bientôt au milieu des hautes herbes.

Il ne faut pas attribuer l'obstination de Lucinde à un autre motif que le véritable. Comme tous les nègres qui ont goûté une fois du marronnage, c'est-à-dire de l'indépendance, Lucinde répugnait à la pensée de venir reprendre son collier d'esclavage, si douce que fût la condition que son maître y mettait. Ce sentiment, profondément enraciné dans le cœur des nègres, explique comment il a été difficile de détruire l'esprit de désertion chez la race noire. La récidive dans le marronnage a été constante; on comprend alors que ceux à qui s'offrirait cette chance rare de pouvoir persister impunément dans leur délit ne vouldent pas se résoudre à y renoncer.

Fabulé s'avançait toujours, guidé par le bruit à peine perceptible des feuilles et des branches que les deux fugitifs agitaient malgré leurs précautions. Ils étaient arrivés ainsi à la gueule béante d'un de ces précipices dont le fond est un mystère pour l'œil humain. Le nègre n'osa s'aventurer dans cette abîme : il s'arrêta un moment hésitant, palpitant de crainte et d'émotion. Il éventra quelques-unes des touffes d'herbes et de branches qui cachaient l'entrée du précipice ; il sonda du pied et du regard l'abîme béant ; son pied rencontra un vide effrayant, son œil ne distingua rien. Seulement il entendit, à des profondeurs qui lui parurent immenses, le murmure d'une rivière ou d'une cascade roulant sur des roches. Chercher son salut dans un pareil mystère, c'est trouver la mort à coup sûr.

A droite du précipice s'ouvrait un chemin sur un espace de cent pas environ : c'était l'unique ressource des fugitifs ; mais en s'y hasardant, ils se montraient à Fabulé et risquaient d'être pris. Il leur fallut bien cependant recourir à cette suprême extrémité.

Sans qu'ils aient pu s'apercevoir des manœuvres du chef, celui-ci n'était plus qu'à quelque distance de leur retraite. Au moment où ils allaient s'élancer dans le chemin découvert dont j'ai parlé, Fabulé, qui tenait toujours Lucinde captive dans ses doigts de fer, se dressa devant eux. Il y eut un mouvement de surprise mêlée d'exclamations de part et d'autre dans cette rencontre soudaine et qui ressemblait à un choc.

Les cris et les quelques paroles qui s'échangèrent simultanément en ce rapide moment d'hésitation, éclairèrent la situation aux yeux de tous.

— Lucinde ! s'écria Antillia, sauve-moi ! sauve-moi ! Va prévenir Macandal !

— Maîtresse, fuyez, pendant que je vais me battre contre Fabulé, avait dit le nègre.

— C'est donc toi qui avais enlevé mademoiselle Antillia ? murmura Lucinde en s'adressant à Fabulé, et elle ajouta : — Pauvre Macandal !

Ce furent ses dernières paroles. Par un effort qui laissa entre les mains de Fabulé une poignée de ses cheveux, Lucinde avait tenté de fuir. Mais avant qu'elle eût fait dix pas, Fabulé l'avait ressaisie, et, d'un coup de *bangala*, l'avait étendue morte à ses pieds.

Antillia, qui entendit le râle de la jeune négresse, poussa un cri de douleur.

Fabulé bondit comme un tigre au-devant des deux fugitifs ; le nègre se jeta entre lui et Antillia, en criant à celle-ci :

— Partez, maîtresse, partez ! Autant que je meure tout seul.

XIII

La lutte entre Fabulé et le nègre avait été assez longue pour laisser à la jeune fille tout le temps nécessaire d'assurer sa fuite. Cette lutte se termina par la mort de son adversaire, que Fabulé parvint à étrangler. Ce second crime, dont il venait de charger sa conscience, déjà si pesamment chargée, lui était nécessaire.

Le point principal était qu'il ne restât personne qui pût aller démentir l'accusation portée contre Macandal, accusation dont lui, Fabulé, devait recueillir tous les fruits.

Le chef *marron* songea ensuite à faire disparaître les corps de ses deux victimes ; il traîna le cadavre du nègre, ainsi que celui de Lucinde, jusqu'aux bords du précipice et les y fit rouler l'un après l'autre.

Cette manière d'inhumation accomplie, Fabulé reprit le chemin de son camp pour y faire ses préparatifs d'attaque. Il avait eu soin à l'avance de se mettre en rapport avec les Caraïbes, sur le concours desquels il faisait grand fond.

Grâce au dévouement du malheureux nègre, qui avait si généreusement sacrifié sa vie pour lui donner le temps de fuir, Antillia était parvenue à franchir le chemin découvert et avait gagné les bois, où ses traces pouvaient échapper de nouveau à Fabulé.

Elle marcha toujours avec une énergie que doublait l'espoir du succès d'une part, et de l'autre, la crainte de retomber au pouvoir du chef *marron*. Elle se trouva, au point du jour, au plus profond des bois de la montagne Pelée, haletante, épuisée, ignorant la direction à prendre pour regagner son habitation, et craignant maintenant de s'aventurer dans les chemins impraticables où la Providence l'avait conduite saine et sauve pendant les ténèbres de la nuit.

L'affaiblissement succéda, chez Antillia, à l'énergie des premiers moments. Par quel miracle parviendrait-elle à sortir de la situation désespérée où elle se trouvait réduite ?

Antillia s'agenouilla au pied d'un arbre et pria Dieu de la soutenir dans sa faiblesse ou de lui donner l'inspiration à laquelle elle devrait son salut.

Après avoir passé une partie de la journée en prières et en larmes, elle essaya de se frayer un passage à travers ce désert silencieux et terrible, qui était pour elle comme une immense prison.

La fatigue et l'émotion lui avaient enlevé toutes ses forces. La peur paralysait en même temps le reste d'énergie que lui donnait le sentiment du danger extrême auquel elle était exposée. Elle erra pendant quelques heures au milieu de ces grands bois, où les racines gigantesques des arbres formaient des ponts à des abîmes sans fond et à des rivières au lit torrentiel.

Antillia franchissait ces ponts, se plongeait dans des mers d'herbes plantureuses, se jetait dans des sentiers dont les sinuosités mystérieuses la ramenaient souvent au point même d'où elle était partie. Elle ne pouvait se rendre compte de la direction qu'elle prenait. L'épaisse muraille de la forêt lui dérobait la vue de la mer, but vers lequel elle devait marcher, certaine qu'en s'approchant du rivage, elle rencontrerait quelque habitation. Mais à mesure qu'elle s'élevait, la forêt semblait monter ; trouvant toujours devant elle ce voile d'impenétrable verdure qui lui cachait l'horizon, et dans l'impossibilité de s'orienter, ne courait elle pas le risque, en descendant vers la mer, d'aborder à un des caribets où les Caraïbes avaient établi leurs repaires ?

Le troisième jour, Antillia se trouvait sur un des versants de la montagne ; elle aperçut enfin, par-dessus la cime des arbres, l'horizon d'une mer mugissante. Par moments le bruit formidable des vagues, bruit lointain qui grondait comme un sourd tonnerre, arrivait jusqu'à elle. Ce fut pour la jeune créole l'indice qu'elle se trouvait dans le nord de l'île où la mer a toujours ce caractère de violence ; les colons n'y avaient encore fait que des tentatives, plusieurs fois abandonnées, d'établissement.

Cette partie de la Martinique était encore, à cette époque, la propriété disputée des Caraïbes et défendue pied à pied par les débris de la race primitive.

Antillia hésita à se diriger de ce côté. Elle s'assit triste, désespérée, et demandant à la réflexion et à la prière conseil sur le parti à prendre. Quand la nuit fut venue, elle distingua les feux allumés par les Caraïbes le long de la mer.

La pauvre enfant ne savait pas, au milieu des anxiétés qui agitaient son cœur, si elle devait plus se fier aux Caraïbes qu'aux nègres *marrons*, ou si elle devait se laisser aller au hasard de cette fuite à travers les forêts de la montagne Pelée.

XAVIER EYMA.

(A continuer)

Un comité de direction dans chaque district, composé de personnes de la localité, assurées elles-mêmes dans la Compagnie, acceptant les risques et fixant la prime afférente à ces risques d'après leur propre expérience du territoire ; tous ces comités locaux reliés à la direction générale au siège de la Compagnie, telles sont les garanties qu'offre aux assurés, d'un traitement équitable la Compagnie *Stadaconia*, assurance contre le feu et sur la vie, dont les bureaux sont au No. 13, Place d'Armes, à Montréal, où la Compagnie accepte les risques contre le feu à des primes calculées équitablement tant pour les assurés que pour elle-même.

JEU DE DAMES

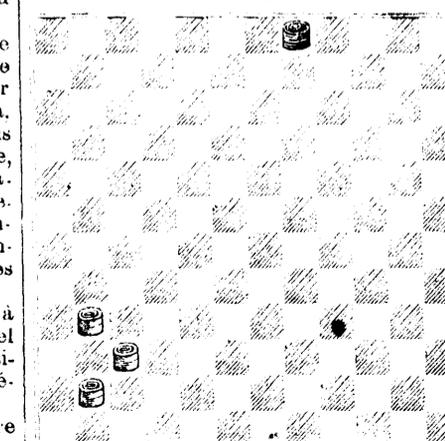
Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, pourront les adresser à M. J. A. Rodier, No. 14, rue Allard, Montréal.

Les solutions doivent être également adressées à ce monsieur.

PROBLÈME No. 2.

TROIS DAMES CONTRE UNE.

NOIRS



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent

COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA ROYALE CANADIENNE."



Capital. - - - - \$6,000,000

Actif Disponible, - - - - pres de - \$1,200,000

OFFICIERS:

Président: J. F. SINCENNES. Vice-Président: JOHN OSTELL.  
 Gérant Général: ALFRED PERRY. Sec. et Trés.: ARTHUR G. GUNON.  
 Assist.-Gérant: DAVID L. KIRBY. Gérant de la Marine: CHS. G. FORTIER.

ACTIF EN OR

Bons et autres valeurs et espèces des Etats-Unis, entre les mains des dépositaires des E.-U.	\$40,178 48
Bons du Havre de Montréal (entre les mains du "Receveur-Général")	50,000 00
Bons de la Compagnie d'Entrepôt de Montréal	24 7 34
Stocks de Banques	276,735 96
Hypothèques sur immeubles	55,347 20
Fonds consolidés de la Cité de Québec	2,010 00
Billets Recevables pour Primes de la Marine	145,351 18
Balances des agents non encore transmises, et Primes non perçues	151,038 87
Divers Comptes dus à la Compagnie pour Sauvetage, Assurances renouvelées, &c.	20,216 04
Amortissement—E.-U. et Canada	21,966 87
Espèces en main et en dépôt	27,138 79
	\$1,175,237 53

PASSIF

Toutes Réclamations pendantes pour Pertes, Billets payables, et divers Comptes dus par la Compagnie \$149,291 59

Assure tous les Risques d'Incendie, ainsi que les Bâtiments voyageant dans les eaux intérieures et leurs Cargaisons, et les Frêts et Cargaisons des Navires à vapeur et à voile Océaniques de première classe.

BUREAU PRINCIPAL: 160 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

G-45-4-141

AVIS.

DEMANDE sera faite au PARLEMENT DU CANADA, à sa prochaine Session, pour amender la Charte de

"LA BANQUE DES PROVINCES-UNIES,"

en changeant son nom et aussi le Chef-Lieu ou Place d'Affaires d'icelle, et pour d'autres fins.

ROBERT ARMOUR,

AVOCAT DES PETITIONNAIRES.

BOWMANVILLE, 2 Décembre 1875

6-49-9-149

\$225. PIANOS POUR \$225.

Neufs—pleinement garantis, 7 Octaves,—toutes les Améliorations modernes,—le son est plein, riche et pathétique.—Combinaison exquise, produisant un magnifique effet d'orchestre. Notre désir est qu'ils soient soigneusement essayés et examinés. \$225 chaque. Réparations de toutes sortes à prix modérés.—A. M. LEICESTER & CIE., Fabricants de Pianos, 845 et 847, Rue St. Joseph, Montréal. 6-49-52-150

Corniches

ROULEAUX ET ANNEAUX, aussi BARRES D'ESCALIERS, la plus grande variété dans les derniers goûts, chez L. J. A. SURVEYER, 524, Rue Craig, Montréal.

Coutellerie

FOURCHETTES ET CUILLERES, HUILLIERS, plaqués à prix réduits. Aussi tenant d'être reçus: CAGES D'OISEAUX, CAFETIÈRES FRANÇAISES à alambique et PLUMEAUX FRANÇAIS, chez

L. J. A. SURVEYER,

6-19-52-105

524, Rue Craig, Montréal.

LE RANGE

ou Fourneau à cuisine le plus amélioré est Le "NEW ENGLAND"

Ses qualités sont trop nombreuses pour être énumérées, mais on peut facilement se convaincre en en faisant l'inspection.

MEILLEUR & Cie.,

652, RUE CRAIG,

Près de la Rue Bleury.

MACHINE A LAVER DE BUNNELL,

TORDEUSE ET REPASSEUSES,

Machine à peler les pommes, à trancher le pain, les légumes, les viandes, &c. 6-37-26-129

LE VIDO.

EAU DE BEAUTE,

PRÉPARATION DE N. DUDEVOIR.

AUX DAMES.

Pour l'usage de la toilette et pour perpétuer la fraîcheur d'un beau teint: sa propriété tempère la chaleur et la sécheresse de la peau, donne à ses fibres une vigueur et une élasticité charmante. C'est un préservatif et un remède contre le masque auquel les Dames sont sujettes.

Manière de s'en servir:—Pour les maladies de la peau, les Humeurs, les Eruptions, les Boutons, le Pustules, les Taches, les Clous, etc., la peau doit être bien lavée et tenue bien propre pendant que l'on fait usage de l'Eau pour le teint.

Le VIDO est une des plus belles découvertes pour embellir le teint. Par l'usage de cette Eau vous aurez toujours la peau du visage d'une éclatante blancheur.

Toute personne envoyant \$1.00 par la malle recevra une bouteille par la malle suivante. Enregistré à Ottawa conformément à l'acte du Parlement, 4 février 1875.

Vendu chez le Dr. GAUTHIER.

6-17-52-160

190, Rue St. Laurent.

Etreannes! Etreannes! Etreannes!

PATISSERIES ET BONBONS FRANÇAIS.

LA JOIE DES ENFANTS ET DES FAMILLES.

V. DEOM,

Patissier-Confiseur,

No. 560, RUE STE. CATHERINE MONTREAL.

Mr. V. DEOM informe les familles qu'il confectionne des Pâtisseries délicieuses. A l'occasion des Fêtes de Noël, du Jour de l'An et des Rois, il a fabriqué toutes sortes de Bonbons pour Etreannes et pour Desserts. Aussi un choix de Confiteries et de Bonbons Français. Venez acheter à bon Marché. 6-48-4-146 V. DEOM.

'CAR LE SANG, C'EST LA VIE'

CELEBER

PURIFICATEUR DU SANG

DE CLARKE

(Marque de Commerce:—"Blood Mixture.")

LE GRAND PURIFICATEUR ET RESTAURATEUR,

nettoie et élimine du sang toutes les impuretés et ne saurait être trop hautement recommandé.

C'est un remède infailible contre la Scrofule, le Scorbut, les maladies de la Peau, et les Plaies de toutes sortes. La guérison est permanente. Il guérit les Vieilles Plaies

les Plaies Ulcérées sur le Cou  
 les Plaies Ulcérées sur les Jambes  
 les Boutons Noirs sur la Figure  
 les Scorbut et ses suites  
 les Ulcères cancéreux  
 les maladies du Sang et de la Peau  
 les Enflures Glaucoles  
 Elimine du Sang toutes les matières impures quelle qu'en soit la cause.

Comme ce mélange est agréable au goût et exempt de toute matière injurieuse à la constitution la plus délicate de l'un ou de l'autre sexe, le Propriétaire conseille fortement aux malades d'en faire l'essai.

Des milliers de Témoignages attestent de son efficacité.

Vendu en Bouteilles à \$1.00, et en Caisses, contenant six fois la même quantité, pour \$4 chaque. Ces dernières en contiennent une quantité suffisante pour opérer la guérison dans la plupart des cas invétérés. EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS ET MARCHANDS DE MEDECINES PATENTÉES de l'univers.

Seul Propriétaire: F. J. CLARKE, Chimiste, APOTHECAIRES HALL, LINCOLN, ANGLETERRE.

Agents en gros pour les Provinces de Québec et d'Ontario:

EVANS, MEROER & Cie., MONTREAL

Expédié par la malle sur réception d'un mandat de Poste. 6-23-52-114

"L'OPINION PUBLIQUE"

Publiée tous les Jours à Montréal, Canada,

Par la Compagnie Burland-Desbarats.

ABONNEMENT \$3.00 par année.  
 Aux Etats-Unis 3.50  
 Par numéro 7 Centimes.

Envois par lettres enregistrées ou par mandats sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES. 10 Centime la ligne.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés.

On ne recevra pas d'abonnement pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration.

L'agent-collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements.

Lorsqu'un abonné change de domicile, il doit en donner avis huit jours d'avance.

Si l'abonné ne reçoit pas son journal, il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

Les frais de port sont payés par la Compagnie.